

ACCUEILLIR
FORMER
SUPPORTER



GUIDE DE PROGRAMME

Techniques du milieu naturel (147.10)

Voies de spécialisation

Aménagement de la ressource
forestière



Aménagement et interprétation
du patrimoine naturel



Protection de l'environnement



Aménagement de la faune



http://www.cstfelicien.qc.ca/milieu_naturel.htm

PUBLICATION RÉALISÉE PAR LA DIRECTION DES ÉTUDES
DU CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN

Conception et réalisation

Michel Roy, conseiller pédagogique

Collaboration

Comité de programme de Techniques du milieu naturel

Denise Gélinas, conseillère pédagogique

Révision linguistique

Bernard Gagnon, conseiller pédagogique

Support technique

Louise Savard, agente de bureau

Le genre masculin est utilisé pour faciliter la lecture du document.
Il inclut le genre féminin lorsque le contexte s'y prête.

2^e Édition
Août 2009

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---|
| MOT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES | 4 |
|--|---|

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

| | |
|---|---|
| Type de sanction..... | 5 |
| Répartition du nombre d'heures et d'unités..... | 5 |
| Profil de sortie du finissant..... | 5 |
| Finalités du programme..... | 5 |
| Particularités du programme..... | 6 |
| Conditions d'obtention du diplôme..... | 6 |

INFORMATIONS COMMUNES À L'ENSEMBLE DES VOIES DE SPÉCIALISATION

| | |
|---|----|
| Compétences de la formation générale commune aux 4 voies de spécialisation..... | 9 |
| Compétences de la formation spécifique commune aux 4 voies de spécialisation..... | 10 |
| Grille de cours : cheminement commun aux 4 voies de spécialisation..... | 11 |
| Description des cours de la formation générale commune aux 4 voies de spécialisation..... | 13 |
| Description des cours de la formation spécifique commune aux 4 voies de spécialisation..... | 17 |

INFORMATIONS PROPRES À CHACUNE DES VOIES DE SPÉCIALISATION

VOIE DE SPÉCIALISATION

AMÉNAGEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE

| | |
|---|----|
| Tâches et responsabilités..... | 23 |
| Perspectives professionnelles..... | 23 |
| Compétences spécifiques à cette voie de spécialisation..... | 24 |
| Grille de cours propre à cette voie de spécialisation..... | 24 |
| Description des cours de la formation spécifique de cette voie de spécialisation..... | 25 |

VOIE DE SPÉCIALISATION

AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE

| | |
|---|----|
| Tâches et responsabilités..... | 29 |
| Perspectives professionnelles..... | 29 |
| Compétences spécifiques à cette voie de spécialisation..... | 30 |
| Grille de cours propre à cette voie de spécialisation..... | 30 |
| Description des cours de la formation spécifique de cette voie de spécialisation..... | 31 |

VOIE DE SPÉCIALISATION

AMÉNAGEMENT ET INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE NATUREL

| | |
|---|----|
| Tâches et responsabilités..... | 35 |
| Perspectives professionnelles..... | 35 |
| Compétences spécifiques à cette voie de spécialisation..... | 36 |
| Grille de cours propre à cette voie de spécialisation..... | 36 |
| Description des cours de la formation spécifique de cette voie de spécialisation..... | 37 |

VOIE DE SPÉCIALISATION

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

| | |
|---|----|
| Tâches et responsabilités..... | 41 |
| Perspectives professionnelles..... | 41 |
| Compétences spécifiques à cette voie de spécialisation..... | 42 |
| Grille de cours propre à cette voie de spécialisation..... | 42 |
| Description des cours de la formation spécifique de cette voie de spécialisation..... | 43 |

| | |
|---|----|
| ANNEXE I (Profil de sortie des finissants)..... | 46 |
|---|----|

Mot du directeur des études

Chères étudiantes,

Chers étudiants,

Je me fais le porte-parole de tous les personnels oeuvrant au cégep de Saint-Félicien pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Étant moi-même un diplômé de l'établissement (74-76), je suis particulièrement fier de témoigner de la qualité tant des services que de l'enseignement que nous vous rendons accessibles.

Vous franchissez aujourd'hui une étape cruciale de votre cheminement scolaire et professionnel. Votre parcours et très probablement la réussite de vos études supérieures, seront largement conditionnés par l'autonomie dont vous ferez preuve, mais aussi par vos comportements responsables.

Sachez qu'en tout temps, vous pouvez compter sur l'engagement des enseignantes et des enseignants, des professionnelles et des professionnels non enseignants, des personnels de soutien et des cadres afin de supporter votre réussite. N'hésitez jamais à avoir recours aux services qui vous sont offerts car vous serez toujours la raison d'être de ceux-ci.

Conservez ce guide et consultez-le tout au long de votre parcours collégial. Il est à la fois un phare et un port d'attache. Un phare parce qu'il vous permet de percevoir les compétences qu'on devrait vous reconnaître au terme de votre projet de formation. Un port d'attache parce qu'il vous permet de mieux identifier les ressources dont vous pourriez avoir besoin en cours de route.

En terminant, permettez-moi de vous remercier pour la confiance dont vous témoignez en choisissant un programme d'études offert par le cégep de Saint-Félicien. Je souhaite ardemment que vous vous réalisiez dans votre projet de formation et qu'au terme de celui-ci, quelques-uns d'entre vous chérissent l'idée de revenir un jour œuvrer en région.

Le directeur des études,

Gilles Lapointe

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales (DEC)

À l'instar de tout programme d'études collégiales, le programme *Techniques du milieu naturel* est composé de deux grands axes : *la formation générale commune, propre et complémentaire ainsi que la formation spécifique.*

Répartition du nombre d'heures et d'unités :

| | Nb/hres | Nb/unités |
|--|--------------|---------------|
| Formation générale commune | 420 | 16 2/3 |
| Formation générale propre | 150 | 6 |
| Formation générale complémentaire | 90 | 4 |
| Nombre d'heures de formation générale | 660 | 26 2/3 |
| Nombre d'heures de formation spécifique | 2 040 | 65 |
| Total | 2 700 | 91 2/3 |

Profil de sortie du finissant

Voir annexe I à la toute fin de ce document.

Finalités du programme

Offert exclusivement au Cégep de Saint-Félicien, le programme Techniques du milieu naturel vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicien, notamment dans les domaines de l'aménagement et de l'utilisation rationnelle des ressources ainsi que de la mise en valeur, de l'interprétation, de l'éducation, de la protection et de la conservation du milieu naturel.

Chose importante, les interventions du technicien se font dans une perspective de développement durable. La gestion intégrée des diverses composantes d'un territoire en est le véhicule privilégié. Ce programme forme donc un technicien polyvalent maîtrisant les techniques d'aménagement des ressources et des habitats d'un territoire et capable de travailler de façon concertée avec l'ensemble des intervenants du milieu.

Les lieux d'intervention du technicien en milieu naturel comprennent des zones d'activités forestières, des zones d'aménagement faunique, des zones d'activités écotouristiques, des zones d'activités agricoles, des zones protégées, des zones urbaines et des zones périurbaines.

Quatre voies de spécialisation sont offertes dans ce programme :

- ⇒ Aménagement de la ressource forestière - 147.AA
- ⇒ Aménagement de la faune - 147.AB
- ⇒ Aménagement et interprétation du patrimoine naturel - 147.AC
- ⇒ Protection de l'environnement - 147.AD

Avant de choisir de façon définitive l'une de ces voies de spécialisation, tu chemineras pendant une année à l'intérieur d'un tronc commun de cours, ce qui te permettra de te familiariser avec l'ensemble des composantes du milieu, de séjourner en milieu naturel et de t'informer sur les conditions d'exercice des professions offertes par le programme.

Particularités du programme

(Lieux de la formation)

Cette formation se donne le plus souvent en milieu naturel, notamment dans la Forêt d'enseignement et de recherche du Cégep. Des activités en situation réelle de travail sous la forme de stages de groupes et de stages individuels sont coordonnées par l'institution. De plus, s'échelonnant sur les trois dernières sessions, un cours d'intégration permet de développer des habiletés en gestion de projet dans une perspective de développement durable.

(Matériel requis)

Pour être confortable, de bons vêtements chauds, un imperméable, des bottes imperméables et des équipements de séjour en forêt seront utiles. Pour l'observation des oiseaux, des jumelles pourraient être un bon investissement, mais elles ne sont pas obligatoires. Par ailleurs, une boussole de bonne qualité est exigée. Elle servira pendant tout votre cours.

(Respect de l'environnement)

En tant qu'élève en techniques du milieu naturel, nous nous attendons à ce que tu prennes réellement conscience de ton environnement. Dans plusieurs cours, tu auras l'occasion de voir les impacts négatifs de la pollution et diverses agressions sur le milieu. Cette prise de conscience doit se manifester par le respect que l'on porte à son environnement. Cela commence à l'intérieur même du Cégep: montrer le bon exemple, et ne jeter rien par terre. Notre institution détient la certification «Ici on recycle».

Conditions d'obtention du diplôme

Afin d'obtenir ton diplôme, tu dois réussir tous les cours de ton programme ainsi que l'activité synthèse de programme (A.S.P) et l'épreuve uniforme de français (É.U.F).

✓ Épreuve uniforme de français :

Tous les élèves doivent réussir l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature. Cette épreuve du ministère de l'Éducation vise à vérifier que les élèves possèdent, au terme des trois cours de la formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent dans une langue correcte.

Les élèves doivent rédiger, sur une période de quatre heures et demie, une dissertation critique de 900 mots à partir de textes littéraires sur lesquels ils appuient leur réflexion. L'élève est admissible à cette épreuve lorsqu'il a réussi ses deux premiers cours de langue et littérature et est en voie de réussite du troisième cours.

✓ Activité synthèse de programme (A.S.P)

Qu'est-ce qu'une activité synthèse de programme (A.S.P) ?

C'est un projet de fin d'études qui permet à l'élève de faire la démonstration des compétences qu'il a développées et intégrées tout au long de son cheminement dans le programme.

Quelle forme peut-elle prendre ?

Stage, rapport, production, projet, cours, etc.

Dans le programme de techniques du milieu naturel, qu'est-ce qui tient lieu d'activité synthèse de programme dans :

| Voies de spécialisation | Cours porteurs |
|---|---|
| Aménagement de la ressource forestière ⇔ | <i>Plan d'aménagement (147-606-FE)</i> |
| Aménagement de la faune ⇔ | <i>Plan de gestion de la faune (147-626-FE)</i> |
| Aménagement et interprétation du patrimoine naturel ⇔ | <i>Projet d'intégration ou Stage en patrimoine naturel (147-6CC-FE)</i> |
| Protection de l'environnement ⇔ | <i>Décontamination d'un milieu (147-644-FE)</i> |

RELATIONS COMPÉTENCES – COURS

Ce programme comprend un ensemble de compétences à maîtriser.

Une compétence est un ensemble de connaissances, de comportements, et d'habiletés permettant d'exercer une activité ou une fonction de travail à un degré de performance correspondant aux exigences minimales des collèges et universités ou à celles du marché du travail.

Les compétences se rapportent à l'axe de la formation générale et à l'axe de la formation spécifique d'un programme d'enseignement. La formation générale fait partie intégrante de tous les programmes d'études collégiales. Elle vise d'abord la transmission d'un fond culturel commun. Elle vise aussi le développement d'habiletés génériques comme la capacité d'analyse et de synthèse, la cohérence du raisonnement, le jugement critique, la qualité de l'expression, la maîtrise des méthodes de travail. Elle vise enfin le développement de certaines attitudes souhaitables comme l'autonomie, le sens critique, la conscience de ses responsabilités envers soi et les autres, l'ouverture d'esprit et la créativité.

Quant à la formation spécifique, l'ensemble des cours de cette composante du programme constitue une séquence progressive qui vise l'atteinte des compétences nécessaires (**pour un programme préuniversitaire**) à la poursuite d'études universitaires et pour un programme technique accéder au marché du travail.

Chaque compétence peut être atteinte à l'aide d'un ou de plusieurs cours.

Informations communes
à l'ensemble des voies
de spécialisation

Cette section du *Guide de programme* regroupe toutes les informations communes aux quatre (4) voies de spécialisation, c'est-à-dire les *compétences générales et spécifiques*, ainsi que la grille de cours et la description de ces derniers. D'autre part, dans la seconde partie de ce document, vous retrouverez les informations propres à chacune des voies de spécialisation.

COMPÉTENCES DE LA FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE AUX 4 VOIES DE SPÉCIALISATION

La formation générale commune comprend des cours d'éducation physique, de philosophie, de français et d'anglais communs aux élèves de tous les programmes.

Tu as l'opportunité de t'inscrire au cours *Révision des acquis linguistiques* (601-003-50) qui te permet d'améliorer son français écrit avant, en même temps ou après le premier cours de français (601-101 – Écriture et littérature)

| # | COMPÉTENCES |
|------|--|
| 0001 | Analyser des textes de genres variés et de différentes époques. |
| 0002 | Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques. |
| 0003 | Apprécier des textes de la littérature québécoise. |
| 00B1 | Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle. |
| 000E | Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain. |
| | <i>Selon le test de classement</i> |
| 0015 | Comprendre et exprimer des messages simples en anglais. |
| 0007 | Communiquer en anglais avec une certaine aisance. |
| 0008 | Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires. |
| 0064 | Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé. |
| 0065 | Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique. |
| 0066 | Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé. |

➤ FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

La formation générale propre à un groupe de programmes comprend un cours de philosophie, un cours de français et un cours d'anglais

| # | COMPÉTENCES |
|------|---|
| 000K | Produire différents types de discours oraux et écrits. |
| 000T | Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine |
| 0016 | Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études. |
| 000M | Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études. |
| 000N | Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études. |

➤ FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

La formation générale complémentaire comprend deux cours aux choix de l'élève dans des domaines auxquels n'appartient pas son programme d'études.

**COMPÉTENCES DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE
COMMUNE AUX 4 VOIES DE SPÉCIALISATION**

L'ensemble de cette composante constitue une séquence progressive qui vise à l'atteinte des compétences nécessaires.

| LES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES | |
|------------------------------------|--|
| 0200 | Analyser la fonction de travail |
| 043S | Ouvrir dans des conditions d'isolement et de rusticité en milieu naturel |
| 044S | Agir dans le respect des paramètres légaux et éthiques propres à son domaine |
| 044N | Appliquer des mesures relatives à la santé et à la sécurité |
| 0201 | Gérer un projet d'intervention en milieu naturel |
| 044E | Communiquer des informations scientifiques |
| 043M | Traiter de l'information cartographique |
| 0202 | Inventorier les composantes abiotiques d'un milieu naturel |
| 0203 | Inventorier la composante végétale d'un milieu naturel |
| 0204 | Inventorier la composante faune terrestre et aviaire d'un milieu naturel |
| 0205 | Établir des liens entre les composantes biotiques et abiotiques d'un milieu naturel dans une perspective écosystémique |
| 0206 | Traiter d'une problématique relative à l'aménagement d'un territoire dans une perspective de développement durable |

GRILLE DE COURS

Cheminement commun aux 4 voies de spécialisation

La grille de cours décrit le cheminement que tu auras à faire pour obtenir ton diplôme d'études collégiales. Chaque session comporte un certain nombre d'heures d'activités d'apprentissage (cours, laboratoires, etc.) par semaine que tu dois doit réussir. Pour assurer un équilibre, le Cégep a réparti le plus également possible ces heures/session.

Pondération

La pondération est le nombre d'heures attribuées à chacun des cours. Trois chiffres la composent dont voici, à titre d'exemple, la signification :

Exemple :

Le premier chiffre signifie le nombre d'heures théoriques

Le second chiffre signifie le nombre d'heures d'atelier, de lab ou de stage

Le troisième chiffre signifie le nombre d'heures de travail à la maison

| | | |
|---|-------------------------------------|--|
| Exemple : un 3 = 3 hres de théorie/sem. | Exemple : un 2 = 2 hres de lab/sem. | Exemple : un 1 = 1 hre de travail personnel/sem. |
|---|-------------------------------------|--|

1^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|-------------------------------|-------------|-------------|------------|
| 601-FSD-FE | Communication orale et écrite | 2-2-2 | 000K | |
| 340-103-04 | Philosophie et rationalité | 3-1-3 | 00B1 | |
| 109-103-02 | Santé et éducation physique | 1-1-1 | 0064 | |
| 147-113-FE | Cartographie | 1-2-1 | 043M | |
| 147-123-FE | Composantes abiotiques | 1-2-2 | 0202 | |
| 147-105-FE | Écosystèmes | 2-3-2 | 0205 | |
| 147-103-FE | Séjour en milieu naturel | 1-2-1 | 043S | |
| 147-133-FE | Végétal dans son milieu | 1-2-1 | 0203 | |
| 147-143-FE | Faune terrestre 1 | 1-2-2 | 0204 | |

2^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|---------------------------|-------------|------------------------|------------|
| 601-101-04 | Écriture et littérature | 2-2-3 | 0001 | |
| 340-102-03 | L'être humain | 3-0-3 | 000E | 340-103-04 |
| COM-PLE-01 | Cours complémentaire 1 | 2-1-3 | ----- | |
| 147-213-FE | Photographie aérienne | 1-2-1 | 043M | |
| 147-223-FE | Environnement abiotique | 2-1-2 | 0202 | |
| 147-205-FE | Profession et législation | 3-2-1 | 0200, 044S | |
| 147-203-FE | Plan d'échantillonnage | 2-1-2 | 0202, 0203, 0204, 0205 | |
| 147-233-FE | La flore du Québec | 2-1-2 | 0202 | |
| 147-243-FE | Faune terrestre 2 | 2-1-2 | 0204 | |

3^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|--|-------------|-------------|------------|
| 601-102-04 | Littérature et imaginaire | 3-1-3 | 0002 | 601-101-04 |
| 604-TST-99 | Anglais : Formation générale commune (Test de classement) | 2-1-3 | 0015 | |
| 109-104-02 | Randonnée en canot | 0-2-1 | 0065 | |
| 147-303-FE | Sécurité en milieu naturel | 2-1-1 | 044N | |
| 147-324-FE | Inventaire abiotique | 1-3-2 | 0202 | 147-223-fe |
| 147-344-FE | Inventaire faune terrestre | 1-3-2 | 0204 | 147-243-fe |
| 147-334-FE | Inventaire de la végétation | 1-3-2 | 0203 | 147-233-fe |

4^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|--|-------------|-------------|--------------------------|
| 601-103-04 | Littérature québécoise | 3-1-4 | 0003 | 601-101-04 |
| 340-FSA-03 | Éthique et politique | 2-1-3 | 000T | |
| 109-105-02 | Intégration de l'activité physique | 1-1-1 | 0066 | 109-103-02 109-104-02 |
| COM-PLE-02 | Cours complémentaire 2 | 2-1-3 | | |
| 604-FTA-03 | Anglais technique B0 (<i>de base</i>) | 2-1-3 | 0016 | |
| ou | | | | |
| 604-FTB-03 | Anglais technique B1 | 2-1-3 | 000M | |
| ou | | | | |
| 604-FTC-03 | (<i>intermédiaire</i>) Anglais technique B2 (<i>avancé</i>) | 2-1-3 | 000N | |
| COM-PLE-02 | Complémentaire 2 | 2-1-3 | | |
| 147-403-FE | Développement durable 1 | 2-1-2 | 0201, 0206 | |

5^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|-------------------------|-------------|--------------------|------------|
| 147-506-FE | Développement durable 2 | 2-4-2 | 0201, 0206 044E | 147-403-fe |

6^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|-------------------------|-------------|------------------|------------|
| 147-603-FE | Développement durable 3 | 1-2-1 | 0201, 0206, 044E | 147-506-fe |

DESCRIPTION DES COURS DE LA FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE AUX 4 VOIES DE SPÉCIALISATION

ÉDUCATION PHYSIQUE

109-103-02 Santé et éducation physique

Ce cours de la formation générale commune porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'élève doit expérimenter une ou des activités et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

109-104-02 Activité physique

Ce cours de la formation générale commune amène l'élève vers un processus d'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique. Pour atteindre cette compétence, l'élève doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique de son activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

109-105-02 Intégration de l'activité physique

Préalables 109-103-02 et
109-104-02

Ce cours de la formation générale commune contribue à rendre l'élève responsable de la prise en charge de sa pratique de son activité physique dans une perspective de santé. Pour atteindre cette compétence, l'élève voit à la conception, l'exécution et l'évaluation de son programme d'entraînement personnel qu'il a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son enseignant.

PHILOSOPHIE

340-103-04 Philosophie et rationalité

Ce cours de 60 heures (4 périodes par semaine pendant 15 semaines) est une introduction à la philosophie. Il vise à rendre l'élève capable de traiter une question philosophique de façon rationnelle. Pour développer cette compétence, différentes habiletés sont à maîtriser : raisonner et argumenter avec rigueur, distinguer le discours philosophique des autres discours (mythique, religieux, etc.) et présenter l'avènement de la philosophie dans l'Antiquité grecque. Au terme de cette démarche, l'élève sera capable de construire une argumentation visant à défendre une thèse en réponse à une question philosophique.

340-102-03 Les conceptions de l'être humain

Préalable 340-103-04 (*L'être humain*)

Ce deuxième cours de philosophie présente à l'élève des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain. C'est par la lecture et l'analyse de textes choisis que l'élève apprendra à identifier et à apprécier différentes représentations de l'être humain et à les situer à travers quelques grands courants de pensée tels le rationalisme, le matérialisme, le naturalisme, l'existentialisme, etc. Au terme de cette démarche, l'élève sera amené à discuter de manière critique différentes conceptions philosophiques de l'être humain et par là il constatera l'importance d'avoir sa propre vision de l'être humain.

340-FSA-03**Éthique et politique**Préalable 340-103-04 (*Réflexion éthique et engagement professionnel*)

Ce cours de philosophie termine la séquence des cours obligatoires de philosophie en intégrant les acquis de formation des cours précédents : capacité de construire une argumentation et discuter de manière critique des conceptions de l'être humain. Plus particulièrement, ce cours est adapté à un regroupement de programmes présentant des préoccupations communes. L'élève devra réfléchir sur le problème du bien et du mal, sur différentes théories éthiques et politiques, sur les enjeux liés à des problèmes éthiques contemporains, bref sur l'importance de la dimension éthique dans la vie personnelle, professionnelle, sociale et politique. Au terme de cette réflexion, l'élève sera capable de porter un jugement critique sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE**601-101-04****Écriture et littérature** (Analyse littéraire)

Ce cours de français s'inscrit dans le cadre de la formation générale commune. Il a pour objectif principal d'amener l'élève à rédiger une analyse littéraire cohérente et correcte. Pour ce faire, l'élève est initié à quelques courants littéraires du Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et aux éléments propres à l'analyse, notamment l'exploration des procédés rhétoriques dans la production d'œuvres de genres variés. De plus, le professeur l'exerce à parfaire ses techniques de lecture et à améliorer, par conséquent, ses habiletés pour une meilleure compréhension du discours littéraire.

L'élève devra être en mesure d'analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Objectifs :

- Reconnaître le propos du texte;
- Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques;
- Choisir les éléments d'analyse;
- Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.

601-102-04**Littérature et imaginaire** (Littérature II)

[Préalable : 601-101-04]

Ce cours de français s'inscrit dans le cadre de la formation générale commune. Il a pour objectif principal d'amener l'élève à rédiger une dissertation explicative. L'élève est initié aux courants littéraires des XIX^e et XX^e siècles par le biais d'œuvres marquantes. De plus, l'exploration des composantes du discours narratif permettra une meilleure connaissance de ce genre littéraire.

L'élève devra être en mesure d'expliquer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative.

Objectifs :

- Reconnaître le traitement d'un thème;
- Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique;
- Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire;
- Élaborer un plan de dissertation;
- Rédiger et réviser une dissertation explicative.

601-103-04**Littérature québécoise (Littérature III)**

[Préalable : 601-101-04]

Ce cours de français s'inscrit dans le cadre de la formation générale commune. Il a pour objectif principal d'amener l'élève à rédiger une dissertation critique. Il cherche en particulier à illustrer la relation entre le cheminement historique du Québec et son expression littéraire. L'élève y est donc sensibilisé à la culture littéraire québécoise.

L'élève devra être en mesure d'apprécier des textes de la littérature québécoise.

Objectifs :

- Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
- Comparer des textes.
- Déterminer un point de vue critique.
- Élaborer un plan de rédaction.
- Rédiger et réviser une dissertation critique.

601-FSD-FE**Langue, écriture et discours**

[Préalable : 601-101-04]

Ce cours de français s'inscrit dans le cadre de la formation générale propre au programme. Il a pour but de produire différents types de discours oraux et écrits. Il amène l'élève à reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. Il permet à ce dernier de déterminer un sujet et un objectif de communication, de rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires, d'élaborer une stratégie en fonction de la situation de communication et de rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'élève.

L'élève devra être en mesure de produire différents types de discours oraux et écrits.

Objectifs :

- Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours, entre autres, d'ordre culturel, politique et social;
- Déterminer un sujet et un objectif de communication;
- Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires;
- Élaborer une stratégie en fonction de la situation de communication et de l'objectif de - communication;
- Rédiger et présenter des textes de type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'élève;
- Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'élève.

Communiquer en anglais selon trois niveaux

Dans le cadre de la formation collégiale, chaque étudiant est invité à accroître sa compétence en langue seconde en fonction de son habileté initiale qui est déterminée par un test de classement.

Il doit donc réussir deux (2) cours d'anglais d'une durée respective de 45 heures. Le premier cours est d'ordre général tandis que le second vise des objectifs spécifiques au champ d'études qu'a privilégié l'élève. Suite au test d'anglais, l'élève se classera dans un des trois (3) niveaux suivants :

Anglais de base (100)

Anglais intermédiaire (101)

Anglais avancé (102)

Dans le **1^{er} cours** et pour tous les cas (selon le niveau), l'élève devra être en mesure d'atteindre les objectifs suivants :

- dégager le sens d'un message oral (listening)
- dégager le sens d'un texte d'intérêt général (reading)
- s'exprimer oralement (speaking)
- rédiger un texte (writing)

Dans le **2^e cours**, l'élève sera classé selon son domaine d'études considérant la nature de son programme, c'est-à-dire préuniversitaire ou technique.

Pour les **programmes techniques** et en lien avec le classement au premier test, il cheminera dans l'un ou l'autre des cours suivants : FTA ou FTB ou FTC.

Pour les **programmes préuniversitaires** et en lien avec le classement au premier test, il cheminera dans l'un ou l'autre des cours suivants : FSP ou FSQ ou FSR.

Dans tous les cas et selon le niveau, l'élève devra être en mesure de :

- dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études (listening)
- dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études (reading)
- communiquer un message oral lié à son champ d'études (speaking)
- rédiger un texte lié à son champ d'études (writing)

DESCRIPTION DES COURS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE COMMUNE AUX 4 VOIES DE SPÉCIALISATION

147-103-FE Séjour en milieu naturel

Ce cours a d'abord pour but d'amener l'élève à planifier, organiser et exécuter un séjour dans le milieu naturel dans un contexte de travail. Dans ce cadre, il aura, en premier lieu, à se familiariser avec les techniques d'orientation en forêt pour ensuite être en mesure de se déplacer dans le milieu naturel. Par la suite, l'élève aura à se familiariser avec les besoins minimaux en matière de logement, de nourriture et de sécurité. À ce titre, il aura à monter un campement et y séjourner pour une période déterminée. Finalement, il aura à acquérir les notions essentielles permettant d'affronter des situations critiques en forêt telles que s'égarer ou agir en situation d'accident (survie).

147-105-FE Écosystèmes

Ce cours a pour but de faire prendre conscience à l'élève des multiples liens dynamiques qui unissent les composantes du milieu comme le climat, les dépôts, la faune et la flore. Il vise à introduire les méthodes de quantification de ces divers paramètres afin de formuler une impression juste du milieu à l'étude. Il vise aussi à développer un souci lié au développement durable, à respecter et faire montre de responsabilité face à l'environnement. L'élève sera amené à développer son sens de la concertation et faire montre d'ouverture face aux diverses expertises d'interlocuteurs différents.

147-113-FE Cartographie

Ce cours vise à donner les bases théoriques et pratiques à l'utilisation des cartes topographiques et thématiques et à fournir la théorie nécessaire à l'interprétation des cartes topographiques. De plus, il permet de réaliser des cartes thématiques à partir de données provenant du terrain, en utilisant les étapes et les procédés de fabrication d'une carte.

Cartographie est un cours de base. Il est un lien direct avec les cours *Inventaire* et *Sécurité en forêt*.

147-123-FE Composantes abiotiques

Ce cours est le premier de la séquence d'apprentissage qui concerne l'aspect abiotique des écosystèmes. Il précède le cours *Environnement abiotique (147-223-FE)* de la seconde session du programme qui sera lui-même suivi par le cours *Inventaire abiotique (147-324-FE)* à la troisième session.

Le cours *Composantes abiotiques* a pour but d'amener l'élève à décrire les propriétés physiques de l'eau, de l'air et du sol. De plus, il permettra une familiarisation aux principales techniques de prises de mesures en météorologie et à l'observation des caractéristiques du sol et de l'eau dans le but d'atteindre la compétence ministérielle qui est d'inventorier les composantes abiotiques d'un milieu naturel.

147-133-FE Végétal dans son milieu

Ce cours vise à faire prendre conscience de l'importance de l'élément végétal dans notre environnement, connaître la terminologie associée aux diverses parties des plantes et démontrer les différentes adaptations développées par les plantes pour coloniser les divers types de milieu.

Par sa position dans le programme et par les sujets traités, ce cours introduit l'élève dans une séquence qui lui permettra d'approfondir ses connaissances en biologie végétale. Ultimement, il sera en mesure d'utiliser les diverses clés d'identification des végétaux rencontrés en milieu naturel et ainsi en faciliter l'inventaire.

147-143-FE Faune terrestre 1

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer les premières étapes d'un inventaire : l'identification des spécimens de la faune terrestre. Les inventaires sont la première étape vers la connaissance d'un milieu pour y intervenir en accord avec les principes d'un développement durable.

Conséquemment, les activités préparent aux cours suivants : *Faune terrestre II, Plan d'échantillonnage et Inventaire de la faune terrestre*. De plus, l'élève se sensibilise au respect de l'intégrité du territoire et aux règles de sécurité.

147-203-FE Plan d'échantillonnage

Ce cours vise à élaborer un plan d'échantillonnage valide en milieu naturel. De plus, il amène l'élève à présenter, compiler, interpréter les données d'un inventaire du milieu et produire un rapport répondant aux critères de qualité associés à la profession. L'élève pourra, à partir de l'atteinte des compétences de ce cours, participer à des inventaires de composantes abiotiques, des inventaires de la faune terrestre et avienne, des inventaires de la faune aquatique et des inventaires de la végétation

147-205-FE Profession et législation

Ce cours vise à permettre à l'élève d'explorer les différentes facettes du travail en milieu naturel, de mesurer la place qu'occupent les aspects légaux de ce contexte et de bien cerner les exigences, opportunités et défis que lui offre le marché du travail. À son terme, il choisira son orientation professionnelle et dressera son plan de développement personnel et professionnel.

Tous les secteurs du milieu naturel sont aussi reliés de très près à des lois et règlements dont l'élève aura à tenir compte dans son travail. Pour ne mentionner qu'un exemple, en *Aménagement de la ressource forestière*, il est obligatoire de tenir compte de la loi sur les forêts et du règlement qui lui est associé portant sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État. Toute opération forestière sur les terres publiques au Québec doit se faire en tenant compte de ces textes. Plusieurs techniciens oeuvrant au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune sont chargés d'aller en forêt et en vérifier l'application.

147-213-FE Photographie aérienne

Ce cours vise à donner les bases théoriques et pratiques à l'utilisation et l'interprétation des photographies aériennes. De plus, il permet de réaliser des cartes thématiques à partir de données provenant de photographies aériennes en utilisant les étapes et les procédés de fabrication d'une carte.

La photographie-interprétation est une science où la précision dans la prise de données, l'exactitude du transfert d'informations et la propreté de la présentation cartographique sont très importantes.

147-223-FE Environnement abiotique

Cette activité a pour but de permettre à l'élève d'approfondir ses connaissances des matériaux de la surface terrestre en tant que composante physique du milieu et ce, en rapport aux processus de leur mise en place, de leur modification et de leur évolution.

À la fin de ce cours l'élève possèdera les connaissances nécessaires à l'identification des différentes formes d'accumulation et d'érosion du relief terrestre en lien avec leurs processus de formation dans les différents milieux (fluvial, marin, glaciaire, gravité) et les facteurs climatiques influençant le modelé du territoire québécois. De plus, il pourra identifier et expliquer les principales formations géologiques du Québec en relation avec leur nature pétrographique de leur formation.

147-233-FE La flore du Québec

Selon la plus récente édition de la *Flore laurentienne du Frère Marie-Victorin*, on retrouvait 2 543 espèces de plantes vasculaires au Québec. Parmi celles-ci, 172 seront décrites plus particulièrement à l'intérieur de ce cours, ainsi qu'une douzaine d'espèces de lichens et de mousses. Ces plantes proviennent de différents habitats naturels du Québec : forêts, milieux humides, éclaircies, etc.

En plus d'avoir à reconnaître, à vue, ces espèces en toutes saisons, l'élève devra être en mesure, à la fin du cours, d'énoncer leurs caractéristiques écologiques. Compte tenu de l'ensemble des autres espèces présentes au Québec, une partie importante du cours sera, par ailleurs, consacrée à l'apprentissage du fonctionnement des clefs d'identification des végétaux du Québec.

147-243-FE Faune terrestre 2

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer certaines étapes d'un processus d'inventaire : depuis la collecte rigoureuse des données jusqu'à l'analyse des résultats, laquelle établit les liens entre les exigences des espèces fauniques et les caractéristiques de l'écosystème. De plus, l'élève réalise l'inventaire dans le respect de l'intégrité du territoire étudié, des règles de sécurité et des autres intervenants.

147-303-FE Sécurité en milieu naturel

Ce cours vise à permettre à l'élève d'adopter, lors de ses activités en milieu naturel, un comportement sécuritaire pour lui-même et son entourage ainsi qu'à se préparer à intervenir efficacement en cas d'urgence.

Dans ce cadre, l'élève, aura, en premier lieu, à se familiariser avec les principes de base en santé et sécurité au travail. Par la suite, il aura à identifier les situations potentiellement à risque et à adopter les mesures pour réduire ou inhiber ce risque dans le cadre de son travail en milieu naturel. Finalement, il aura à maîtriser les techniques d'intervention en cas d'urgence dans diverses situations en milieu naturel.

147-324-FE Inventaire abiotique

Préalable : 147-223-FE

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer l'ensemble des étapes que sont la planification des travaux, la mise en place d'un plan de sondage, la collecte rigoureuse des données jusqu'à l'analyse des résultats d'un processus d'inventaire des caractéristiques physiques de l'eau, de l'air et du sol.

Aussi, il aura à appliquer des techniques d'inventaire dans lesquelles la précision et la fiabilité seront déterminantes dans la description des caractéristiques de l'eau, de l'air et des sols. De plus, une attention particulière devra être portée au respect de l'intégrité physique de la zone à l'étude, au soin du matériel et aux règles de sécurité.

147-334-FE Inventaire de la végétation

Préalable : 147-233-FE

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer les différentes étapes d'un processus d'inventaire de la végétation depuis la planification des travaux, la mise en place d'un plan de sondage, la collecte des données jusqu'à l'analyse des résultats, laquelle établit les liens entre le couvert végétal et les caractéristiques du milieu.

De plus, l'élève réalisera l'inventaire dans le respect de l'intégrité de la zone étudiée, des règles de sécurité et des autres intervenants.

L'enseignement mettra l'accent sur la pratique. La majeure partie de la formation s'acquerra dans le cadre des travaux réalisés à la fois sur le terrain et en laboratoire.

147-344-FE Inventaire de la faune terrestre

Préalable : 147-243-FE

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer l'ensemble des étapes d'un processus d'inventaire depuis la planification des travaux, la mise en place d'un plan de sondage, la collecte rigoureuse des données jusqu'à l'analyse des résultats, laquelle établit les liens entre les exigences des espèces fauniques et les caractéristiques de l'écosystème. De plus, il réalisera l'inventaire dans le respect de l'intégrité du territoire étudié.

Ce cours est le dernier de la séquence d'apprentissage qui concerne la compétence *Inventorier la composante faunique terrestre et aviaire d'un milieu naturel*. Ainsi, il se veut une application des connaissances et des habiletés acquises dans les cours *Faune terrestre I* et *Faune terrestre II* dans un cadre d'inventaire. Par le fait même, l'élève devra maîtriser les techniques d'identification des animaux vivant en milieu terrestre, semi-aquatique et aérien.

147-403-FE Développement durable 1

Ce cours a pour but d'amener une équipe d'élèves à élaborer et structurer un projet susceptible d'être réalisé à la session suivante. Ce projet doit intégrer les trois dimensions du développement durable soit les volets environnemental, économique et sociétal.

147-506-FE Développement durable 2

Préalable : 147-403-FE

Ce cours correspond à la seconde activité de la séquence de cours en développement durable. Il vise à amener l'élève à exécuter les différentes étapes de la mise en place d'un projet, à en assurer la gestion de même qu'à y intégrer au plan pratique les éléments d'une communication efficace ainsi que les principes de développement durable dans le traitement de la problématique choisie.

147-603-FE Développement durable 3

Préalable : 147-506-FE

Ce cours a pour but d'amener l'élève à présenter le bilan de son projet à des clientèles diverses, à suggérer des avenues favorisant la mise en place des principes du développement durable de même qu'à situer sa propre évolution professionnelle à l'égard de cette question.

Informations propres à chacune des voies de spécialisation

Voie de spécialisation

Aménagement de la ressource forestière



TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le technicien en *Aménagement de la ressource forestière* collabore à la mise en valeur de la ressource forestière et réalise divers travaux ayant trait à la gestion, à la planification, à la conservation, à la recherche ou à l'utilisation rationnelle des forêts.

Dans le cadre de son travail, le technicien est appelé à collaborer à l'élaboration des plans et des rapports d'aménagement, à coordonner et à contrôler des travaux sylvicoles, à planifier la récolte et le transport, à planifier la construction et l'entretien d'infrastructures, à effectuer des inventaires relatifs aux milieux forestier et environnemental, à superviser la production de plans d'utilisation de la ressource forestière, à participer à des travaux de recherche en foresterie, à effectuer des travaux de cartographie forestière et à participer à la protection des forêts.

Il travaille dans un contexte relativement complexe où, aux données forestières d'hier, s'ajoutent maintenant des données relatives à la faune et aux écosystèmes, l'introduction de guides portant sur les saines pratiques et les normes environnementales dans l'aménagement forestier, l'amélioration des plans de gestion et l'introduction de plans multiressources. Le travail s'effectue également en étroite collaboration avec les divers utilisateurs des territoires et dans le respect des besoins des communautés présentes dans le milieu.

LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le technicien en *Aménagement de la ressource forestière* travaille pour un organisme ou une entreprise du secteur privé, public ou parapublic. Le secteur public demeure un employeur important malgré la rationalisation des dépenses gouvernementales.

Dans le secteur privé, la complexité grandissante de l'instrumentation, les contraintes et les normes techniques, légales et réglementaires de même que les nouveaux défis économiques qui se présentent constituent des facteurs qui contribuent à la hausse des besoins en matière de services techniques.

LES EXIGENCES DU MILIEU DE TRAVAIL

Le travail se fait principalement en forêt et requiert des séjours de 1 à 5 jours dans les camps forestiers.

**LES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
AMÉNAGEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE**

| | |
|------|---|
| 00KU | Cartographier un territoire forestier |
| 0207 | Effectuer des activités relatives à la protection de la forêt |
| 00KY | Effectuer des travaux sylvicoles antérieurs à la récolte |
| 00KW | Inventorier un territoire forestier |
| 00KT | Classifier une station forestière |
| 00KR | Gérer les stocks de bois abattu |
| 00L3 | Coordonner l'exécution des travaux relatifs aux infrastructures |
| 00L4 | Coordonner l'exécution des travaux de récolte de la matière ligneuse |
| 00L0 | Diriger des travaux précommerciaux et de remise en production d'un territoire |
| 0208 | Participer à l'élaboration et au suivi de plans d'aménagement |

**GRILLE DE COURS
Aménagement de la ressource forestière**

3^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|-------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-313-FE | Inventaire écoforestier | 1-2-1 | 00KT | 147-233-fe |
| 147-323-FE | Travaux d'aménagement | 1-2-1 | 00KY, 0207 | |

4^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|-------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-404-FE | Productivité des forêts | 2-2-1 | 00KT | |
| 147-414-FE | Mise en plan | 2-2-1 | 00KU | |
| 147-424-FE | Notions sylvicoles | 2-2-1 | 0208 | |

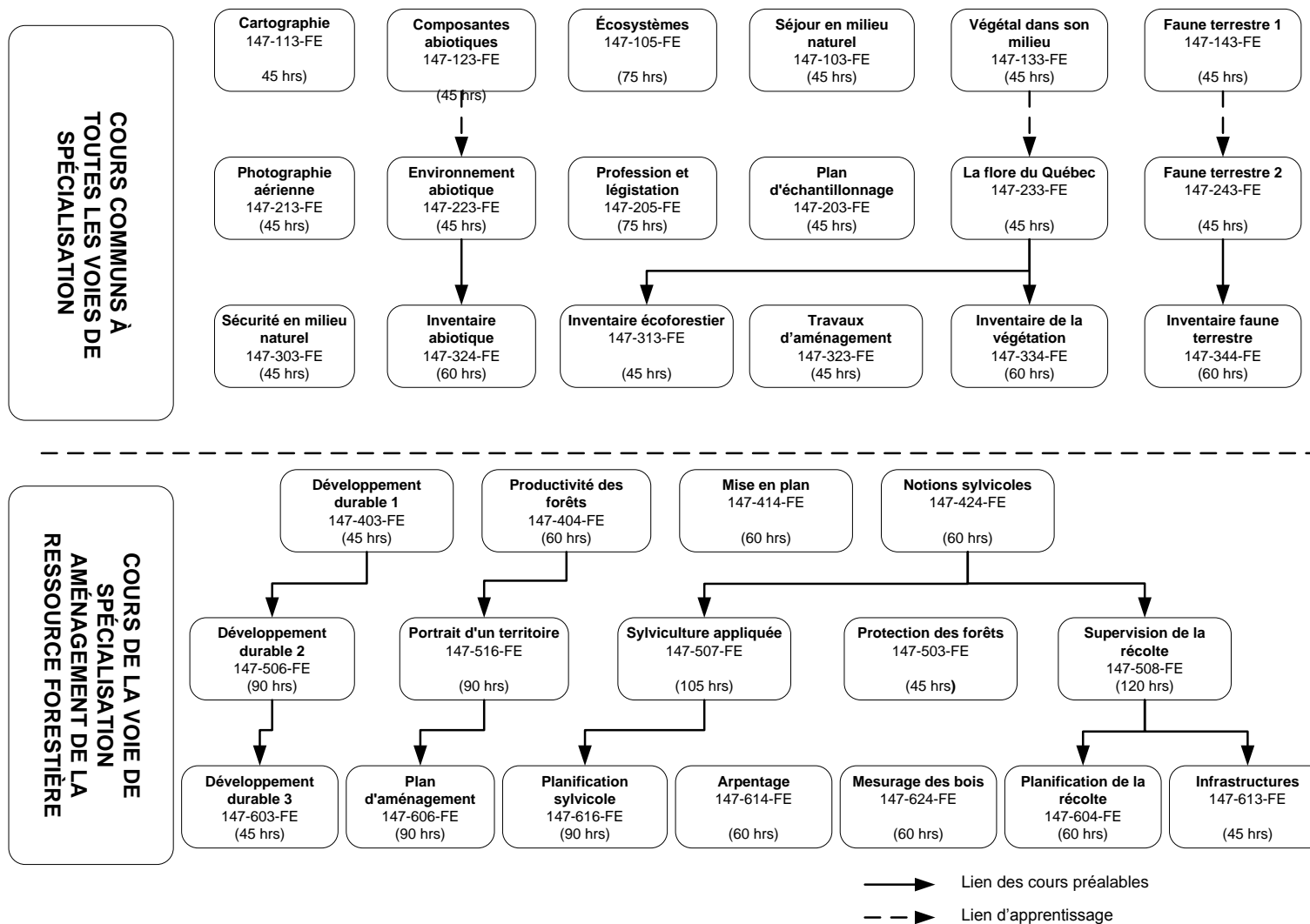
5^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|---------------------------|-------------|------------------|------------|
| 147-516-FE | Portrait d'un territoire | 2-4-3 | 00KW | 147-404-fe |
| 147-507-FE | Sylviculture appliquée | 0-7-3 | 00KY, 00L0, 0208 | 147-424-fe |
| 147-503-FE | Protection des forêts | 1-2-1 | 0207 | |
| 147-508-FE | Supervision de la récolte | 1-7-3 | 00L3, 00L4 | 147-424-fe |

6^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|--|-------------|------------------|---|
| 147-613-FE | Infrastructures | 1-2-1 | 00L3 | 147-508-fe |
| 147-606-FE | Plan d'aménagement <i>NB : Ce cours tient lieu d'activité synthèse de programme (ASP)</i> | 2-4-3 | 0208 | 147-516-fe Pour les conditions d'admissibilité à l'ASP, voir la coordination départementale. |
| 147-616-FE | Planification sylvicole | 2-4-3 | 00KY, 00L0, 0208 | |
| 147-604-FE | Planification de la récolte | 2-2-2 | 00L4 | 147-508-fe |
| 147-614-FE | Arpentage | 2-2-2 | 00L3 | |
| 147-624-FE | Mesurage des bois | 1-3-2 | 00KR | |

ORGANIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION AMÉNAGEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE



DESCRIPTION DES COURS

FORMATION SPÉCIFIQUE AMÉNAGEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE

147-313-FE Inventaire écoforestier

Préalable : 147-233-FE

Ce cours vise à amener l'élève à connaître, exécuter et planifier les différents travaux d'inventaire nécessaire à l'exécution des travaux forestiers. L'inventaire forestier est à la base de tous les travaux forestiers. Il permet, grâce à une meilleure connaissance du territoire, de prescrire les travaux adéquats. Il est également un moyen de contrôle. Quoique n'ayant aucun préalable, ce cours nécessite toutefois des connaissances en cartographie, en identification des végétaux et en abiotique (sols).

147-323-FE Travaux d'aménagement

Ce cours initie l'élève aux obligations et difficultés que rencontrent les travailleurs sylvicoles dans l'exécution des travaux de production, de mise en terre et d'entretien de la régénération artificielle.

Il propose une approche pratique permettant de se familiariser avec les conditions de réalisation des travaux, les critères de qualité exigés et le rôle du superviseur des travaux. L'élève manipulera notamment les principaux outils en usage dans des situations concrètes, selon les directives émises.

147-404-FE Productivité des forêts

Ce cours vise à décrire tout le système hiérarchique de classification écologique du territoire québécois et son usage dans la gestion des forêts, notamment dans la détermination des scénarios sylvicoles. Il a comme objectif de permettre de connaître les forêts québécoises et les particularités des différentes zones. Il s'appuie sur le programme de connaissance des écosystèmes forestiers du Ministère des Ressources naturelles.

147-414-FE Mise en plan

Ce cours vise à permettre à l'élève de reconnaître et délimiter, sur les photos aériennes et images satellites, des variables écoforestières ainsi qu'à effectuer leur transfert sur une carte des données recueillies lors d'un relevé terrestre.

Aussi, il vise à initier l'élève aux règles de présentation des documents cartographiques utilisés en foresterie et de gestion des données numériques et informatiques.

147-424-FE Notions sylvicoles

Ce cours initie l'élève aux différentes pratiques sylvicoles et aux règles qui les régissent. Il consiste à reconnaître les forêts susceptibles d'être traitées, et d'explorer les différents traitements sylvicoles adaptables et les conditions de réalisation, tant en forêt privée que publique.

147-503-FE Protection de la forêt

Ce cours vise à former l'élève aux techniques de protection des forêts contre le feu, les insectes et les maladies. La partie traitant des insectes et maladies couvre principalement le contexte de la forêt naturelle, en complément de la partie traitée en pépinière et en plantation dans le cours *Travaux d'aménagement*.

Les habiletés à développer se situent au niveau des habiletés et comportement de base comme chef d'équipe dans le combat des incendies et dans la lutte contre les insectes et maladies.

147-507-FE Sylviculture appliquée

Préalable : 147-424-FE

Ce cours vise à familiariser l'élève avec les techniques en usage pour planifier, exécuter et superviser des travaux sylvicoles non commerciaux ainsi qu'à préparer le travail associé à la planification et au suivi des coupes partielles (forêt équienne et inéquienne, privée et publique)

Le contexte pédagogique proposé est axé essentiellement sur le terrain, en compagnie des intervenants du marché du travail. On y retrouve cinq volets principaux : la préparation de terrain, le reboisement, l'entretien des plantations, les traitements précommerciaux et les traitements commerciaux intermédiaires. La démarche est similaire dans chaque volet, les inventaires avant traitement permettant de décider de la prescription, l'organisation et l'exécution des travaux, la vérification et le suivi à moyen terme.

147-508-FE Supervision de la récolte

Préalable : 147-424-FE

Ce cours vise à permettre à l'élève de se familiariser avec les techniques en usage pour planifier, exécuter et superviser des travaux sylvicoles commerciaux. Le contexte plus spécifique traitera de la coupe manuelle versus la coupe mécanique, de la coupe dans les bois résineux versus la coupe des essences feuillus, de la coupe partielle versus la coupe totale.

147-516-FE Portrait d'un territoire

Préalable : 147-424-FE

Ce cours va permettre à l'élève de planifier, réaliser, superviser et compiler un inventaire multiresources conforme aux exigences du milieu.

Il propose une approche pratique permettant de se familiariser avec les conditions de réalisation des travaux, les critères de qualité exigés et le rôle du superviseur. Il s'agit de réaliser un mandat d'inventaire d'un territoire selon les spécifications du promoteur et ainsi de franchir toutes les étapes liées à la réalisation d'un tel projet. Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de s'insérer efficacement dans une équipe de production et d'y assumer un leadership.

147-604-FE Planification de la récolte

Préalable : 147-508-FE

Ce cours permet à l'élève de structurer des projets conformément aux exigences en forêt publique et en forêt privée et ce, à partir de simulations ayant des spécifications données. Les habiletés à développer sont de l'ordre de la gestion et de la synthèse.

147-606-FE Plan d'aménagement

Préalable : 147-516-FE

Ce cours vise à produire un plan d'aménagement à caractère multiresource d'un territoire donné. Il consiste à franchir les différentes étapes du processus afin de produire des portraits de différentes ressources, d'analyser des potentiels et contraintes, de prescrire des travaux et de présenter les résultats obtenus aux intervenants du milieu. Il englobe par conséquent les notions associées à la biodiversité et la conservation des ressources.

147-613-FE Infrastructures

Préalable : 147-508-FE

Ce cours permet à l'élève de structurer des projets conformément aux exigences en forêt publique et en forêt privée, à partir d'un projet ayant des spécifications données et ce, pour les infrastructures routières et les campements permanents. Les habiletés à développer sont de l'ordre de la gestion et de la synthèse. La méthode pédagogique privilégiée est une approche par mandat confié à des équipes d'élèves, semblables aux mandats exigés par les employeurs.

147-614-FE Arpentage

Le technicien en aménagement de la ressource forestière peut être appelé à effectuer certains travaux d'arpentage reliés à la construction de route en forêt, incluant l'aménagement de ponts et ponceaux, au drainage forestier, à la préparation de plan et devis, à la localisation de construction, etc.

Ce cours permettra à l'élève d'acquérir les techniques de base nécessaires à la planification, l'implantation ou à la correction de tracés routiers ainsi qu'à la planification ou à la mise en place d'un réseau de drainage forestier. Il donne les éléments nécessaires à l'application des techniques de base en topométrie. Il comprend l'utilisation correcte des équipements d'arpentage.

147-616-FE Planification sylvicole

Ce cours vise à permettre à l'élève de structurer des projets sylvicoles conformément aux exigences de la forêt publique et de la forêt privée, à partir de spécifications données et ce, pour les types de travaux sylvicoles non commerciaux et les travaux d'éclaircie.

Le contexte pédagogique proposé est axé sur des études de cas. On y retrouve cinq volets principaux : la préparation du terrain, le reboisement, l'entretien des plantations, les traitements précommerciaux et les traitements commerciaux intermédiaires.

147-624-FE Mesurage des bois

Ce cours vise à fournir à l'élève les compétences nécessaires pour assurer une évaluation juste des bois récoltés. Il couvre les différents modes de mesurage selon les procédés de récolte en usage. Il prépare l'élève à acquérir la carte de mesureur de bois. Cette carte, même si elle n'est pas essentielle à l'obtention du DEC, ouvre plusieurs portes lors de la recherche d'un emploi.

Voie de spécialisation

Aménagement de la faune



TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le technicien en *Aménagement de la faune* participe aux activités d'exploitation et d'aménagement de la ressource faunique terrestre, aérienne et aquatique. Il collabore également à la restauration des habitats fauniques ainsi qu'aux suivis des interventions sur la faune et son habitat.

Dans le cadre de son travail, il est appelé à dresser des inventaires de populations et d'habitats dans différents milieux, à collaborer à la production de plans de conservation, d'aménagement et de mise en valeur de la faune, à effectuer des activités d'aménagement de l'habitat et de la ressource faunique, à faire le suivi de l'exploitation de la ressource, à concevoir des projets, à participer à des travaux de recherche, à gérer des projets et à éduquer les utilisateurs des territoires.

Dans une perspective de développement durable, il se doit de prendre la mesure des impacts sur la faune des pratiques liées à l'exploitation des autres ressources du territoire. Les données n'étant plus strictement fauniques, le technicien réalise des plans d'aménagement multiressources.

LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le technicien en *Aménagement de la faune* doit répondre aux besoins de divers organismes et entreprises des secteurs privé, public et parapublic. Les secteurs public et parapublic demeurent encore des employeurs importants, mais le processus gouvernemental de délégation de plusieurs dossiers en matière de gestion et de mise en valeur des territoires fauniques aux intervenants du milieu conduit à une grande diversification du marché de l'emploi. C'est ainsi que le secteur privé regroupe la majorité des employeurs, dont les firmes spécialisées dans le domaine de la faune, les zones d'exploitation contrôlées, les pourvoiries, les corporations de gestion indépendante, les associations à caractère faunique et les groupes de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

LES EXIGENCES DU MILIEU DE TRAVAIL

Le travail se fait principalement en forêt. Le technicien travaille selon des horaires irréguliers. Le travail du technicien requiert une bonne condition physique et une bonne capacité de travail en équipe multidisciplinaire.

**COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE**

| | |
|------|--|
| 020A | Déceler la présence d'anomalies chez des espèces fauniques |
| 020B | Évaluer la population d'une espèce faunique d'un milieu naturel |
| 020C | Aménager la population d'une espèce faunique d'un milieu naturel |
| 020D | Aménager un habitat |
| 020E | Assurer un suivi au regard de l'aménagement de la population d'une espèce faunique et de son habitat |
| 020F | Réaliser un plan de gestion de la faune |
| 0209 | Inventorier la composante faunique aquatique d'un milieu naturel |

**GRILLE DE COURS
Aménagement de la faune**

3^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|----------------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-306-FE | Inventaire de la faune aquatique | 1-5-2 | 0209 | |

4^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|---------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-423-FE | Maladies de la faune | 1-2-1 | 020A | |
| 147-433-FE | Oiseaux | 0-3-1 | 020B | |
| 147-443-FE | Mammifères | 0-3-1 | 020B | 147-344-fe |
| 147-453-FE | La faune et le territoire | 1-2-1 | 020 E, 020F | 147-344-fe |

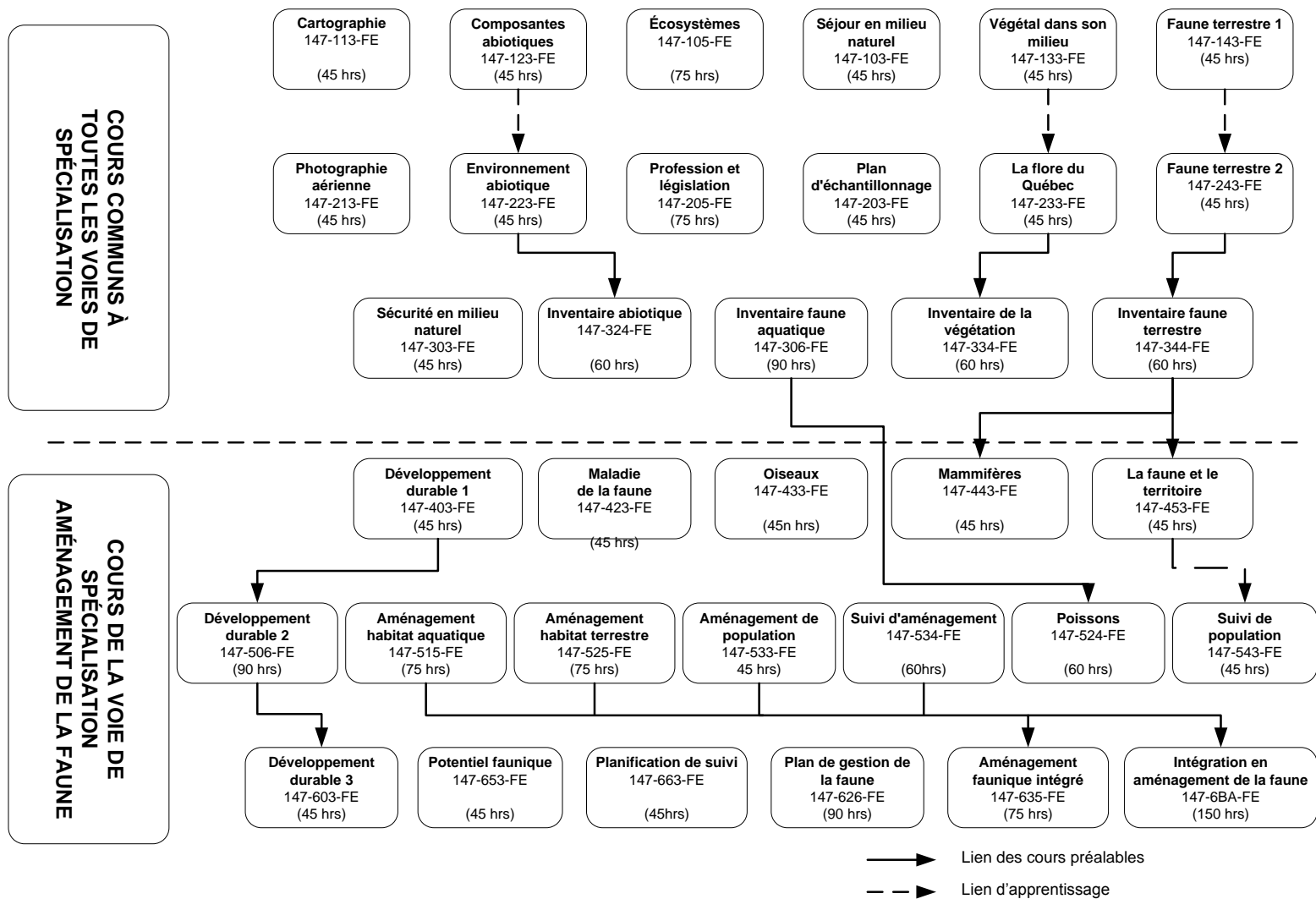
5^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|-------------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-524-FE | Poissons | 0-4-2 | 020B | 147-306-fe |
| 147-515-FE | Aménagement habitat aquatique | 1-4-2 | 020D | |
| 147-525-FE | Aménagement habitat terrestre | 1-4-2 | 020D | |
| 147-533-FE | Aménagement de population | 1-2-2 | 020C | |
| 147-534-FE | Suivi d'aménagement | 1-3-2 | 020E | |
| 147-543-FE | Suivi de population | 0-3-1 | 020E | |

6^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|--|-------------|------------------|---|
| 147-653-FE | Potentiel faunique | 0-3-1 | 020B, 020E | |
| 147-635-FE | Aménagement faunique intégré | 1-4-2 | 020C, 020D | 147-515-fe 147-525-fe 147-533-fe 147-534-fe |
| 147-663-FE | Planification du suivi | 0-3-2 | 020 ^E | |
| 147-626-FE | Plan de gestion de la faune <i>NB : Ce cours tient lieu d'activité synthèse de programme (ASP)</i> | 1-5-3 | 020F | 147-515-fe 147-525-fe 147-533-fe 147-534-fe Pour les conditions d'admissibilité à l'ASP, voir la coordination départementale. |
| 147-6BA-FE | Intégration en aménagement de la faune | 0-10-3 | 020C, 020F | 147-515-fe 147-525-fe 147-533-fe 147-534-fe |

ORGANIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE



DESCRIPTION DES COURS

FORMATION SPÉCIFIQUE AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE

147-306-FE Inventaire de la faune aquatique

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer l'ensemble des étapes d'un processus d'inventaire depuis la planification des travaux, la mise en place d'un plan de sondage, la collecte rigoureuse des données jusqu'à l'analyse des résultats, laquelle établit les liens entre les exigences des espèces fauniques et les caractéristiques de l'écosystème aquatique. De plus, l'élève réalise l'inventaire dans le respect du territoire étudié, des règles de sécurité et des autres intervenants.

147-423-FE Maladies de la faune

Ce cours veut permettre à l'élève de participer à la prévention de l'émergence de nouvelles maladies des espèces sauvages, de détecter rapidement ces nouvelles maladies, de réagir promptement afin de gérer efficacement ces dernières et d'être en mesure de renseigner la population sur cesdites maladies.

Plus précisément, l'élève apprendra à identifier les principales anomalies que peuvent présenter les espèces fauniques (poissons, oiseaux, mammifères) dans leur habitat naturel. Il pourra aussi effectuer des prélèvements de structures et d'organes sur des spécimens de la faune afin de les conserver pour monter une collection ou pour envoyer à un laboratoire pour fins d'analyse. Finalement, l'élève apprendra comment transmettre les données relatives aux maladies à déclaration obligatoire.

147-433-FE Oiseaux

Ce cours initie l'élève aux différentes techniques d'inventaires des populations d'oiseaux forestiers, aquatiques et coloniaux, ainsi qu'à la reconnaissance visuelle et auditive des principales espèces d'oiseaux du Québec.

À la fin de ce cours, il sera en mesure de proposer un protocole d'inventaire d'une population d'oiseaux dans le milieu naturel, d'identifier et de préparer le matériel nécessaire à l'inventaire, de reconnaître les principales espèces d'oiseaux du Québec à la vue et au chant, de réaliser l'inventaire sommaire de la population étudiée et de fournir un rapport succinct de l'état de la population.

147-443-FE Mammifères

Préalable : 147-344-FE

Ce cours permettra à l'élève de comprendre un protocole de techniques d'inventaires appropriées à une population de mammifères, de préparer rigoureusement l'inventaire d'une population de mammifères, de collecter rigoureusement les données qualitatives et quantitatives relatives à une population et de compiler, de façon méthodique et synthétique, l'ensemble des données.

Bref, il vise à planifier le déroulement d'une étude de population pour une espèce faunique en milieu naturel, à effectuer l'inventaire de la population et à analyser les données.

147-453-FE La faune et le territoire

Préalable : 147-344-FE

Ce cours a pour but de permettre à l'élève de se familiariser au suivi d'exploitation d'une population faunique et à la gestion des territoires fauniques. De plus, l'élève est impliqué dans la préparation, l'entretien et le rangement du matériel.

147-515-FE Aménagement habitat aquatique

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer l'ensemble des étapes d'un processus d'aménagement d'habitat depuis l'analyse de l'ensemble des paramètres relatifs à la problématique, la planification des travaux d'aménagement, la réalisation des mesures d'aménagement de l'habitat prévu, la production d'un rapport des travaux d'aménagement et la participation à l'élaboration des règles de sécurité et des autres intervenants et ce, dans le respect de l'intégrité du territoire aménagé.

147-524-FE Poissons

Préalable : 147-306-FE

Ce cours permettra à l'élève de réaliser la carte bathymétrique d'un lac, de caractériser un cours d'eau, d'effectuer des analyses de l'eau en lac et en cours d'eau, de prendre les mesures sur les poissons, de prélever les structures de détermination d'âge, de proposer un protocole d'inventaire d'une population de poissons dans un nouveau contexte et de présenter ses résultats au promoteur du projet.

147-525-FE Aménagement habitat terrestre

Ce cours vise à permettre aux élèves d'acquérir des techniques d'aménagement d'habitats terrestres et d'être en mesure de planifier et réaliser ces aménagements.

147-533-FE Aménagement de population

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'acquérir des techniques d'aménagement de population faunique, d'être en mesure de planifier et réaliser des travaux liés aux mesures d'aménagement et de participer à l'élaboration d'un programme de suivi de l'aménagement de ressources fauniques. De plus, l'élève réalise les travaux dans le respect de l'intégrité du territoire aménagé, des règles de sécurité et des autres intervenants.

Ce cours se veut une application des connaissances acquises dans les cours : *Oiseaux, Mammifères et Poissons*. Par le fait même, l'élève doit connaître les populations fauniques et leurs comportements.

147-534-FE Suivi d'aménagement

Ce cours veut permettre à l'élève de pratiquer des suivis sur des aménagements fauniques. Plus précisément, l'élève appliquera une démarche qui comprend une phase préparatoire (acquisition de connaissances, planification), une phase terrain et une phase de présentation des résultats et recommandations (rapport et exposé oral)

Ce cours est intimement lié aux ceux : *Aménagement de population, Aménagement habitat aquatique, Aménagement habitat terrestre et Suivi de population*.

147-543-FE Suivi de population

Ce cours a pour but de permettre à l'élève de pratiquer des suivis sur des populations fauniques exploitées en organisant le dénouement des travaux suivis, en évaluant les résultats de l'aménagement de la population d'une espèce faunique et de son habitat sur la population elle-même et en formulant des recommandations.

Il se veut une application des connaissances acquises dans les cours : *Oiseaux, Mammifères et Poissons*. Par le fait même, l'élève doit maîtriser les techniques d'inventaire des populations fauniques et leurs comportements.

147-626-FE Plan de gestion de la faune

Préalable : 147-515-FE

147-525-FE, 147-533-FE,

147-534-FE

Ce cours vise à permettre à l'élève de réaliser un plan de gestion faunique. Le contenu théorique de ce cours porte essentiellement sur la gestion de la faune et se traduit par la production de deux plans de gestion.

147-635-FE Aménagement faunique intégré

Préalable : 147-515-FE
147-525-FE, 147-533-FE,
147-534-FE

Ce cours a pour but de permettre aux élèves d'acquérir des techniques d'aménagement intégré (faune-forêt, faune-agriculture, faune-ville) de populations fauniques et d'habitats et d'être en mesure de planifier ces aménagements.

147-653-FE Potentiel faunique

Ce cours initie l'élève à l'évaluation du potentiel actuel et futur des populations fauniques présentes sur un territoire et ce, à l'aide de modèles prévisionnels. L'élève réalisera une série de cartes thématiques qui lui seront utiles dans les autres cours de la sixième session.

Ce cours est une application des connaissances acquises dans les sessions précédentes et exige que l'élève maîtrise les connaissances sur la faune, ses besoins et son habitat.

147-663-FE Planification de suivi

Ce cours a pour but de permettre aux élèves de planifier des suivis sur des aménagements de populations fauniques et d'habitats. Pour atteindre efficacement les éléments des compétences visées, des activités pratiques sont favorisées.

147-6BA-FE Intégration en aménagement de la faune

Préalable : 147-515-FE
147-525-FE, 147-533-FE,
147-534-FE

Cette activité a pour but de permettre à l'élève de parfaire ses compétences en situation réelle à l'intérieur d'un stage. Elle est l'occasion d'une prise en contact avec un milieu de travail où le personnel s'intéresse particulièrement à l'aménagement et la gestion de la faune (insectes, amphibiens, reptiles, poissons, oiseaux ou mammifères).

Voie de spécialisation

Aménagement et interprétation du patrimoine naturel



TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le technicien en *Aménagement et en interprétation du patrimoine naturel* travaille dans le domaine de l'écotourisme, dans le cadre d'activités liées à l'aménagement du patrimoine naturel et culturel ainsi qu'au développement et à l'animation d'activités portant sur ce même patrimoine. Il collabore aussi à des travaux ayant trait à la recherche, à la gestion, à la planification et à la conservation du milieu naturel.

Nature du travail

Dans le cadre de son travail, il est appelé à effectuer des inventaires de ressources biologiques, physiques et socioculturelles, à caractériser des sites à des fins de mise en valeur du patrimoine au moyen d'activités d'aménagement et d'interprétation de ce dernier, à produire du matériel et de l'équipement d'interprétation, à promouvoir et à animer des activités d'interprétation, à assurer le fonctionnement du matériel et de l'équipement à gérer des projets de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel d'un site, à aménager des infrastructures écotouristiques et à faire respecter la réglementation en vigueur sur le site.

Au regard du développement durable, il joue un rôle d'agent de sensibilisation capable d'expliquer au public la dualité entre l'accessibilité à un site et le respect de l'intégrité du territoire. Les activités d'interprétation visent, au-delà de la simple sensibilisation du public à cette problématique, à susciter une adhésion personnelle à cette valeur que représente le développement durable.

LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le technicien en *Aménagement et interprétation du patrimoine naturel* peut répondre aux besoins de divers organismes et entreprises des secteurs privé et public qui possèdent des infrastructures écotouristiques ou qui organisent des activités reliées à l'interprétation du patrimoine naturel et culturel. Les parcs, les centres d'interprétation privés et municipaux, les pourvoiries et les firmes spécialisées en écotourisme ou en éducation sur l'environnement constituent des employeurs actifs dans le recrutement des techniciens.

LES EXIGENCES DU MILIEU DE TRAVAIL

Le travail se fait principalement à l'extérieur et requiert une passion pour son milieu et pour le public. Le technicien travaille selon des horaires irréguliers.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
AMÉNAGEMENT ET INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE NATUREL

| | |
|------|--|
| 020G | Inventorier le patrimoine culture d'un site |
| 020H | Établir le profil de la clientèle |
| 020J | Concevoir et structurer une activité d'interprétation |
| 020K | Produire du matériel d'interprétation |
| 020L | Aménager des infrastructures écotouristiques et en assurer l'entretien |
| 020M | Promouvoir des interventions liées à la mise en valeur du patrimoine |
| 020N | Animer une activité d'interprétation |
| 020P | Caractériser un site à des fins de mise en valeur du patrimoine |
| 020Q | Planifier des activités d'aménagement et d'interprétation du patrimoine pour un site donné |
| 0209 | Inventorier la composante faunique aquatique d'un milieu naturel |

GRILLE DE COURS
Aménagement et interprétation du patrimoine naturel

3^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|----------------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-306-FE | Inventaire de la faune aquatique | 1-5-2 | 0209 | |

4^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-413-FE | Étude de clientèle | 2-1-2 | 020H | |
| 147-405-FE | Patrimoine culturel | 3-2-2 | 020G | |
| 147-434-FE | Conception d'activités | 2-2-2 | 020J | |

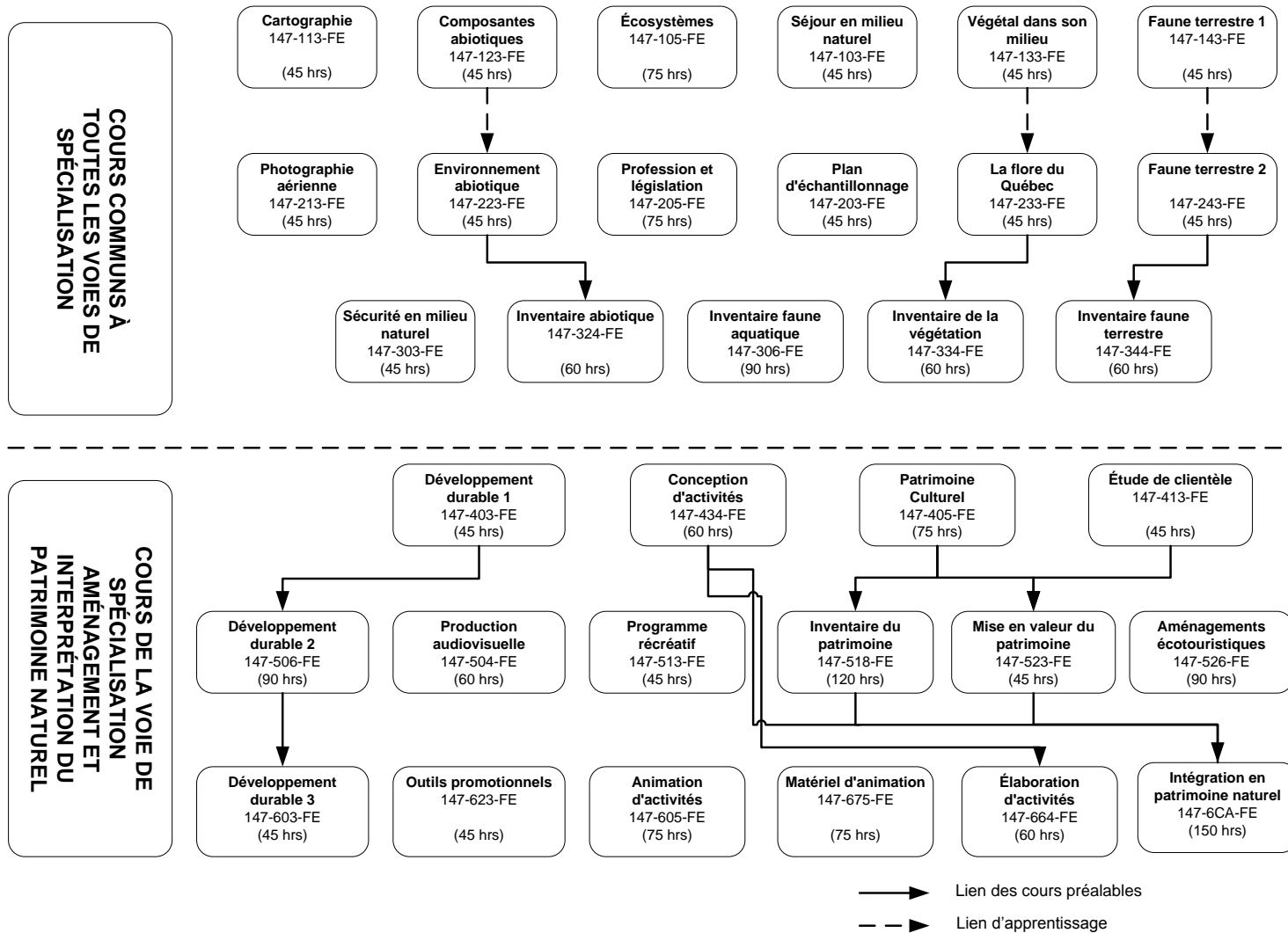
5^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|------------------------------|-------------|-------------|--------------------------|
| 147-513-FE | Programme récréatif | 0-3-2 | 020Q | |
| 147-518-FE | Inventaire du patrimoine | 2-6-3 | 020P | 147-405-FE 147-413-FE |
| 147-523-FE | Mise en valeur du patrimoine | 1-2-2 | 020Q | 147-405-FE 147-413-FE |
| 147-526-FE | Aménagement écotouristique | 2-4-1 | 020L | |
| 147-504-FE | Production audiovisuelle | 1-3-2 | 020K | |

6^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|--|-------------|--------------------------------|---|
| 147-623-FE | Outils promotionnels | 2-1-1 | 020M | |
| 147-605-FE | Animation d'activités | 2-3-2 | 020N | |
| 147-675-FE | Matériel d'animation | 1-4-2 | 020K | |
| 147-664-FE | Élaboration d'activités | 1-3-2 | 020J | 147-434-FE |
| 147-6CA-FE | Intégration en patrimoine naturel <i>NB : Ce cours tient lieu d'activité synthèse de programme (ASP)</i> | 0-12-3 | 020J, 020L, 020N, 020P 020Q | 147-434-FE 147-523-FE 147-518-FE 147-526-FE Pour les conditions d'admissibilité à l'ASP, voir la coordination départementale. |

ORGANIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION AMÉNAGEMENT ET INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE NATUREL



DESCRIPTION DES COURS

FORMATION SPÉCIFIQUE EN AMÉNAGEMENT ET INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE NATUREL

147-306-FE Inventaire de la faune aquatique

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer l'ensemble des étapes d'un processus d'inventaire depuis la planification des travaux, la mise en place d'un plan de sondage, la collecte rigoureuse des données jusqu'à l'analyse des résultats, laquelle établit les liens entre les exigences des espèces fauniques et les caractéristiques de l'écosystème aquatique. De plus, l'élève réalise l'inventaire dans le respect du territoire étudié, des règles de sécurité et des autres intervenants.

147-405-FE Patrimoine culturel

Ce cours permettra à l'élève d'approfondir ses connaissances générales sur différents aspects du patrimoine : au niveau ethnologique, archéologique, anthropologique, du patrimoine bâti, des aspects culturels, récréotouristiques et du paysage culturel. Ces connaissances permettront d'élaborer des travaux d'inventaire pour un site donné.

À la fin de ce cours, l'élève sera en mesure de planifier des travaux d'inventaire.

147-413-FE Étude de clientèle

Ce cours permet d'apprendre à établir un portrait général de différentes clientèles. À partir de sources d'informations appropriées et de résultats de sondage, il s'agira d'identifier les grandes caractéristiques des visiteurs actuels et futurs.

Les notions apprises seront utiles dans plusieurs cours de la 5^e et de la 6^e session. Ce cours permettra aussi à l'élève de développer les savoirs-être suivants : concertation avec ses pairs, rigueur et intégrité dans ses recherches.

147-434-FE Conception d'activités

Ce cours permettra à l'élève de construire une activité d'interprétation selon une démarche bien établie dans le respect des grandes techniques de communication. La conception d'une telle activité passe par la recherche d'informations, l'établissement d'objectifs et par la création d'un scénario.

147-504-FE Production audiovisuelle

Ce cours permet à l'élève d'acquérir les notions nécessaires à la production de matériel audiovisuel. L'acquisition de ces diverses connaissances et habiletés se fera par l'intermédiaire de la réalisation de diverses productions à l'aide d'outils appropriés.

147-513-FE Programme récréatif

Il s'agit essentiellement d'un cours d'observation qui se traduit par la visite de différents sites offrant des activités d'aménagement et d'interprétation du patrimoine. L'objectif est de poser un regard critique sur notamment les structures d'accueil, la qualité des services offerts, la clientèle ciblée et le fonctionnement de l'organisation.

La stratégie pédagogique privilégiée est la visite de sites afin de vivre l'expérience et d'échanger avec les gestionnaires et les interprètes.

147-518-FE Inventaire du patrimoine

Préalable : 147-405-FE

147-413-FE

Ce cours est associé à celui de «*mise en valeur du patrimoine*» dans le but de produire un plan de mise en valeur pour un territoire donné. Essentiellement, il s'agit d'un projet réalisé en association avec un organisme du milieu.

Ce présent cours permet la réalisation des inventaires biophysique, socioculturel, récréotouristique, sensoriel et de la clientèle. C'est également dans le cadre de ce cours que le zonage et les thématiques sont établis.

147-523-FE Mise en valeur du patrimoine

Préalable : 147-405-FE

147-413-FE

Ce cours fait suite à celui d'*Inventaire du patrimoine* dans le but de produire un plan de mise en valeur pour un territoire donné. Essentiellement, il s'agit d'un projet réalisé en association avec un organisme du milieu.

Dans ce présent cours, les élèves élaborent des propositions d'activités d'interprétation et d'aménagement. Celles-ci tiennent compte des éléments du milieu, de la clientèle et du zonage tout en respectant la thématique établie.

147-526-FE Aménagement écotouristique

Ce cours permet à l'élève d'acquérir les notions nécessaires à l'aménagement et à l'entretien de diverses structures écotouristiques : sentiers, ponceaux, bancs, tables, abris, toilettes publiques, etc.

L'acquisition de ces diverses connaissances et habiletés se fera par l'intermédiaire de la réalisation de divers aménagements concrets avec l'aide d'outils appropriés.

147-605-FE Animation d'activités

Ce cours permettra à l'élève de comprendre les compétences génériques (connaissances, habiletés et attitudes) du guide-interprète professionnel devant être mises en œuvre à chaque stade de son intervention et de mettre en pratique des compétences en animation pour diverses activités d'interprétation.

147-623-FE Outils promotionnels

Ce cours a pour objet de présenter les méthodes et techniques nécessaires à l'élaboration d'une stratégie promotionnelle d'une activité d'interprétation, ainsi que de permettre aux élèves de concevoir l'outil promotionnel retenu comme le plus pertinent.

147-664-FE Élaboration d'activités

Préalable : 147-434-FE

Ce cours reprend les notions vues dans le cours *Conception d'activités* en permettant une application plus complète et plus poussée des techniques de conception et de structuration.

Son objet est de présenter les paramètres à maîtriser afin de bien cibler les objectifs et de déterminer le contenu d'une activité d'interprétation.

147-675-FE Matériel d'animation

Ce cours permettra à l'élève d'acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à la conception de divers matériels d'interprétation (dépliant et panneau d'interprétation, herbier, peaux scientifiques, trousse éducative, etc.) à l'aide d'outils et d'équipements appropriés.

147-6CA-FE**Intégration au patrimoine naturel**

Préalables : 147-434-FE
147-523-FE, 147-518-FE,
147-526-FE

Le stage en patrimoine naturel est l'étape terminale de la formation de cette voie de spécialisation. Il s'agit d'une activité d'une durée de 6 semaines en situation réelle de travail. Ce temps est consacré à la réalisation d'inventaire (flore, faune, eau, géologie, histoire, etc.), à la mise en pratique des techniques de conception et d'animation d'activités d'interprétation (causerie, randonnée guidée, activité théâtrale, etc.) et à l'exécution de travaux d'aménagement (sentier, panneaux, aires d'observation, etc.). Chaque élève bénéficie d'un stage dans un milieu qui rejoint ses intérêts.

Voie de spécialisation

Protection de l'environnement



TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le travail du technicien en *Protection de l'environnement* est lié aux études d'impact, à la caractérisation de sites, à la gestion des déchets, à la décontamination ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures de restauration, d'atténuation et de protection du milieu. Il doit faire preuve d'une préoccupation constante des lois et des règlements sur l'environnement.

Dans le cadre de son travail, il est appelé à caractériser des milieux naturels ou perturbés à des fins de diagnostic, à proposer des mesures d'intervention, à appliquer des programmes de suivi, à offrir du soutien technique en matière de protection de l'environnement, à communiquer avec divers intervenants, à assurer la disponibilité et le fonctionnement du matériel, à gérer des projets d'inventaire et d'intervention en environnement, à répondre à des plaintes et à rédiger des rapports.

De plus, il contribue à l'élaboration de plans de développement durable et de gestion environnementale et joue un rôle conseil auprès du client dans la recherche de solutions ou dans le développement de nouvelles technologies. Sa connaissance des lois et des règlements en la matière fait qu'il peut jouer aussi un rôle d'agent de changement proactif à l'égard de la question environnementale.

LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le technicien en *Protection de l'environnement* peut répondre aux besoins de divers organismes et entreprises des secteurs privé et public. La fonction publique de même que les municipalités constituent des secteurs d'emploi de taille. Toutefois, le secteur privé regroupe la majorité des employeurs. Il s'agit d'entreprises conseil en environnement, d'entreprise en gestion des matières résiduelles ou en décontamination ainsi que de laboratoires environnementaux.

LES EXIGENCES DU MILIEU DE TRAVAIL

Le travail se fait principalement en milieu urbain ou périurbain. Le travail du technicien requiert, pour certaines tâches, une bonne condition physique et une bonne capacité de travail en équipe.

**COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

| | |
|-------|--|
| 01TN | Mettre en oeuvre des moyens de contrôle |
| 020R | Caractériser un milieu naturel ou perturbé |
| 020S | Proposer des mesures d'intervention |
| 020T | Fournir un soutien technique en matière de protection de l'environnement |
| 020U | Appliquer des mesures de traitement de la matière résiduelle |
| 0244C | Effectuer des analyses en laboratoire |
| 044F | Analyser les mécanismes de vie et d'adaptation des microorganismes au regard de leur milieu de vie |
| 0209 | Inventorier la composante faunique aquatique d'un milieu naturel |

**GRILLE DE COURS
Protection de l'environnement**

3^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|----------------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-306-FE | Inventaire de la faune aquatique | 1-5-2 | 0209 | |

4^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|------------------------|-------------|-------------|------------|
| 147-463-FE | Micro-organismes | 1-2-1 | 044F | |
| 147-454-FE | Matière 1 | 2-2-2 | 020D, 044C | |
| 147-464-FE | Mesures d'intervention | 3-1-2 | 020S | |

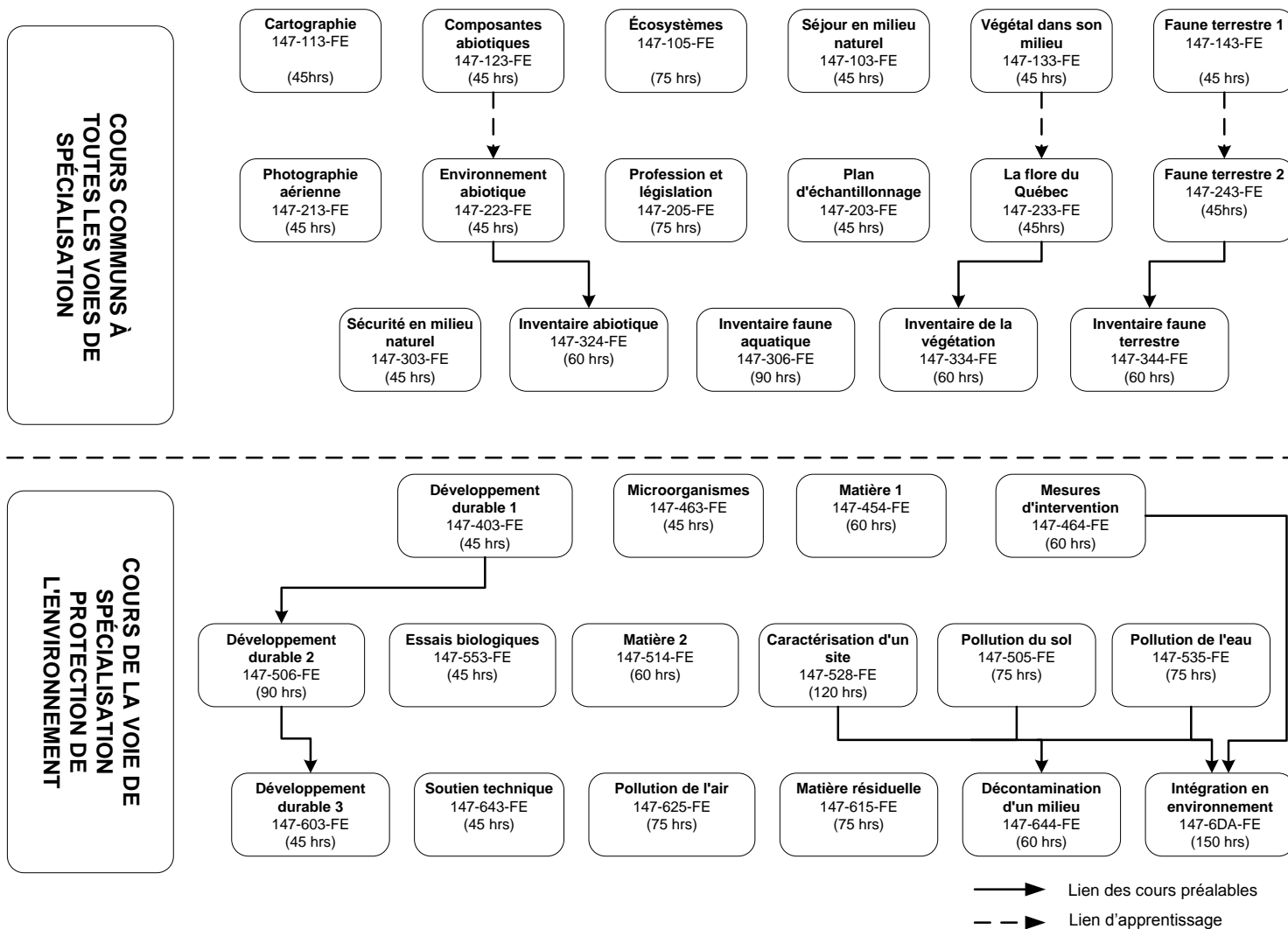
5^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|---------------------------|-------------|--------------------------|------------|
| 147-528-FE | Caractérisation d'un site | 1-7-3 | 020R, 020S | |
| 147-514-FE | Matière 2 | 1-3-2 | 020R, 044C | |
| 147-505-FE | Pollution du sol | 1-4-2 | 01TN, 020S 020U, 044C | |
| 147-535-FE | Pollution de l'eau | 1-4-2 | 01TN, 020S 020U, 044C | |
| 147-553-FE | Essais biologiques | 1-2-1 | 044C | |

6^e session

| No. de cours | Cours | Pondération | Compétences | Préalables |
|--------------|--|-------------|------------------------|---|
| 147-643-FE | Soutien technique | 1-2-1 | 020T | |
| 147-615-FE | Matière résiduelle | 3-2-3 | 020U | |
| 147-625-FE | Pollution de l'air | 1-4-2 | 01TN, 020S | |
| 147-644-FE | Décontamination d'un lieu <i>NB : Ce cours tient lieu d'activité synthèse de programme (ASP)</i> | 1-3-2 | 01TN | 147-464-fe 147-528-fe 147-505-fe 147-538-fe Pour les conditions d'admissibilité à l'ASP, voir la coordination départementale. |
| 147-6DA-FE | Intégration en environnement | 0-10-3 | 020R, 020S, 020T, 020U | 147-464-fe 147-528-fe 147-505-fe 147-538-fe |

ORGANIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE DE LA VOIE DE SPÉCIALISATION PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



DESCRIPTION DES COURS

FORMATION SPÉCIFIQUE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

147-306-FE Inventaire de la faune aquatique

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer l'ensemble des étapes d'un processus d'inventaire depuis la planification des travaux, la mise en place d'un plan de sondage, la collecte rigoureuse des données jusqu'à l'analyse des résultats, laquelle établit les liens entre les exigences des espèces fauniques et les caractéristiques de l'écosystème aquatique. De plus, l'élève réalise l'inventaire dans le respect du territoire étudié, des règles de sécurité et des autres intervenants.

147-454-FE Matière 1

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer des analyses physico-chimiques en laboratoire en planifiant le déroulement des travaux, en effectuant les travaux préliminaires permettant de faire ces analyses et en rédigeant un journal technique.

Ce cours permet à l'élève d'utiliser aussi bien une instrumentation de terrain que de laboratoire.

147-463-FE Micro-organismes

Ce cours présente le monde vivant invisible. Il permet à l'élève de s'initier aux notions de base du vivant microscopique ainsi qu'aux techniques de manipulation, de culture et d'identification de ces micro-organismes. Or, pour travailler avec ces derniers, il faut aussi savoir à quel type de micro-organismes on a affaire (morphologie, métabolisme, rôle dans l'écosystème, pathogénéicité, etc).

La base de la manipulation des micro-organismes est la conscience de leur omniprésence pour éviter la contamination avec laquelle on travaille et surtout la contamination de notre propre organisme.

147-464-FE Mesures d'intervention

Ce cours se veut une introduction aux principaux facteurs anthropiques et naturels de dégradation du milieu. Il a pour but de permettre à l'élève d'acquérir les connaissances de base afin d'élaborer des mesures de mitigation, d'intervention, de restauration et de suivi relatives à la protection de l'environnement. Il permet également d'être initié aux lois et règlements provinciaux et fédéraux touchant la qualité de l'environnement et la santé humaine en milieu industriel. De plus, la préparation d'une proposition de mesure d'atténuation, tenant compte des récepteurs sensibles, des lois et règlements territoriaux et fédéraux, des données physiques du milieu et des contraintes budgétaires, permettra à l'élève d'appliquer ses connaissances dans un contexte concret.

147-505-FE Pollution du sol

Ce cours est une introduction aux problématiques de pollution anthropique du sol en lien avec les activités industrielles.

Il a pour but de permettre à l'élève d'acquérir les connaissances de base en ce qui a trait à l'historique de l'industrie, de l'environnement au Québec, aux lois et règlements applicables pour un site donné, aux types de contaminants retrouvés dans le sol et l'eau souterraine et aux principales techniques de caractérisation du sol et de l'eau souterraine d'un site. La notion de dynamique des contaminants est également abordée. De plus, il dresse un portrait des différents procédés appliqués au traitement du sol contaminé.

147-553-FE Essais biologiques

Dans le cadre de ce cours, l'élève est amené, à l'aide de la réglementation en vigueur, à comprendre la problématique des eaux contaminées et la nécessité de tests pour en mesurer l'ampleur. De plus, il doit planifier ces tests et préparer le matériel nécessaire selon la provenance des échantillons (industriels, etc.). Pour ce faire il doit maintenir des colonies d'organismes ou micro-organismes servant aux études spécifiques et réaliser des essais biologiques sur des échantillons d'eau contaminée et interpréter l'ampleur de la contamination particulièrement en regard des normes environnementales existantes.

147-514-FE Matière 2

Ce cours a pour but de permettre à l'élève d'effectuer des analyses organiques, biochimiques et génétiques en laboratoire ou à partir d'échantillons prélevés sur le terrain, en planifiant le déroulement des travaux, en effectuant les travaux préliminaires permettant de faire ces analyses et en rédigeant un journal technique.

Le contenu de ce cours porte principalement sur les analyses organiques, biochimiques et génétiques en utilisant aussi bien une instrumentation de terrain que de laboratoire.

147-528-FE Caractérisation d'un site

Ce cours est une suite logique des cours d'inventaire des composantes abiotiques et biotiques du milieu naturel. Il s'intègre dans une activité terrain à la suite d'une problématique d'un milieu.

L'élève devra donc planifier sa démarche de caractérisation, effectuer des inventaires, analyser l'ensemble des données recueillies afin de proposer des mesures de compensations ou de mitigations aux intervenants du milieu qui lui ont confié un mandat. De plus, il aura à soumettre une proposition d'intervention en tenant compte des impératifs socio-économiques, écologiques et budgétaires. Finalement, il devra élaborer un protocole de suivi des aménagements proposés, adaptables selon l'évolution du milieu.

147-535-FE Pollution de l'eau

Ce cours permet à l'élève d'effectuer des analyses en laboratoire, de mettre en œuvre des moyens de contrôle et des procédés de traitement de l'eau, de proposer des mesures d'intervention et de suivi relatives à la protection de l'environnement et d'application des mesures de traitement de la matière résiduelle.

147-553-FE Essais biologique

Ce cours est une introduction aux principaux rôles d'intervention en ce qui concerne le support technique en matière de protection de l'environnement. Il a pour but de permettre à l'élève d'utiliser ses notions théoriques et pratiques en communication orale et écrite et de colliger les informations recueillies pour fournir des solutions et conseils dans le cadre du travail en environnement.

147-615-FE Matière résiduelle

Ce cours introduira l'élève à l'analyse de l'ensemble des données relatives aux matières résiduelles, leurs propriétés, leurs impacts sur l'environnement, leurs provenances ainsi que leurs valeurs économiques.

En tant que futur technicien, l'élève devra déterminer les mesures de traitements possibles des matières résiduelles, de leur collecte à leur élimination ou valorisation, selon les lois et règlements et les risques inhérents à leur manipulation et transport.

Dans l'optique d'une gestion intégrant le développement durable, l'on doit désormais prendre en considération toutes les avenues possibles afin que les résidus puissent subir plus d'un cycle post consommation.

147-625-FE Pollution de l'air

De nos jours, la pollution de l'air fait partie intégrante des problématiques de gestion du territoire. Elle influe autant sur la qualité de l'air, que de l'eau et du sol et est un des facteurs importants de la diminution de la qualité de vie tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

De par un simple problème esthétique d'odeur, en passant par la revitalisation urbaine jusqu'au jugement pour une cause devant les tribunaux, la collecte de données précises et fiables sur la qualité de l'air influence une gamme importante de décisions. Pour tendre vers un développement socio-économique durable, nous nous devons d'analyser l'ensemble des différents paramètres relatifs à la qualité de l'air afin de prendre des décisions éclairées.

Ainsi, en tant que futurs techniciens, vous aurez à collaborer à la récolte de données sur la qualité de l'air. De ce fait, vous serez habilités à travailler dans le domaine de l'air ambiant par l'utilisation de stations d'échantillonnage à grand volume et d'utiliser différents équipements d'analyse. Les données récoltées vous permettront de faire le suivi des principaux contaminants émis et de déterminer si les normes d'émissions respectent le règlement sur l'assainissement de l'atmosphère.

147-643-FE Soutien technique

Ce cours est une introduction aux principaux rôles d'intervention en ce qui concerne le support technique en matière de protection de l'environnement. Il a pour but de permettre à l'élève d'utiliser ses notions théoriques et pratiques en communication orale et écrite et de colliger les informations recueillies pour fournir des solutions et conseils dans le cadre du travail en environnement.

147-644-FE Décontamination d'un lieu

Préalables : 147-464-FE
147-528-FE, 147-505-FE
147-535-FE

Ce cours est une introduction aux lois, règlements et technologies touchant les milieux contaminés et leur réhabilitation. Il vise à familiariser l'élève à l'évaluation des risques associés aux contaminants du sol et de l'eau (souterrain et de surface). Au terme du cours, l'élève devrait être en mesure de faire un suivi approprié du processus de décontamination en sélectionnant des paramètres de suivi adéquats en fonction du type de contaminant présent et de la technologie retenue.

De plus, l'emphase sera mise sur la santé et la sécurité relatives au travail d'un technicien oeuvrant sur un projet de décontamination d'un milieu. Les risques associés à la situation, aux contaminants, à la présence de machinerie et aux différentes tâches inhérentes au travail sur le chantier seront décrits. La préparation d'un plan de réhabilitation basé sur des données contextuelles, physiques et chimiques permettra à l'élève d'élaborer un devis de décontamination et d'établir des moyens de contrôle.

147-6DA-FE Intégration en environnement

Préalables : 147-464-FE
147-528-FE, 147-505-FE
147-535-FE

Cette activité a pour but de permettre à l'élève de parfaire ses compétences en situation réelle et ce, à l'intérieur d'un stage.

Elle est l'occasion d'une prise de contact avec un milieu de travail qui s'intéresse à l'une ou à plusieurs des composantes de l'environnement que sont l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Profil de sortie du finissant en Techniques du milieu naturel

Annexe I

Ce profil a pour objectif de rendre conscient l'élève de ce qu'il sait et d'être capable de l'utiliser.

| OBJECTIF INTÉGRATEURS COMPÉTENCES | HABILITÉS SOCIOAFFECTIVES ATTITUDES – COMPORTEMENTS | Habilités intellectuelles | CONCEPTS ET SAVOIRS | ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET SAVOIR FAIRE |
|---|--|---|---|---|
| ① Planifier des interventions de façon concertée sur un territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'autonomie • Démontrer de la rigueur • Faire preuve de leadership • Avoir le sens des responsabilités | <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'analyse systémique • Identification des éléments d'une problématique • Discrimination entre l'information essentielle et l'information superflue • Établissement des priorités • Structuration • Anticipation • Organisation des stratégies d'intervention | <ul style="list-style-type: none"> • Notions de gestion intégrée des ressources naturelles • Notions et principes du développement durable • Notions de conservation, de protection et de mise en valeur • Interactions et interrelations entre les multiples utilisateurs du territoire • Principes et étapes de gestion de projet en milieu naturel dans une perspective de développement durable • Notions de planification des étapes de la réalisation d'un projet. • Notions de gestion des ressources humaines et matérielles | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'outils informatisés de planification (MsProject) • Utilisation d'outils informatisés d'analyse des bases de données territoriales (ArcGIS, Access, base de données du MRNF, etc.) • Production de plans intégrés d'intervention • Mesures de conservation, de protection et de mise en valeur • Procédure d'analyse des besoins • Techniques de gestion de projets • Techniques de gestion des ressources humaines et matérielles |
| ② Intégrer les principes du développement durable dans son secteur d'intervention en milieu naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer de l'autonomie • Manifester de l'initiative et de la curiosité intellectuelle • Démontrer une attitude éthique • Manifester son adhésion aux principes du développement durable | <ul style="list-style-type: none"> • Analyse • Sens de l'observation • Synthèse • Réflexion critique sur la qualité des interventions • Capacité d'établir des liens entre le concept de développement durable et les enjeux, les contraintes, les bénéfices et les pratiques • Transfert des principes dans la réalisation des interventions | <ul style="list-style-type: none"> • Notions et procédures de suivi des interventions • d'intervention en milieu naturel en général • Notions d'éthique • Principes de développement durable | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de suivi • Recours à l'approche écosystémique dans la prise de décision en contexte d'intervention • Application de notions d'éthique telles que le respect et le sens des responsabilités en regard de l'environnement • Techniques de résolution de problèmes (diagnostic, recherche de solutions) |

Profil de sortie du finissant en Techniques du milieu naturel

| OBJECTIF INTÉGRATEURS COMPÉTENCES | HABILETÉS SOCIOAFFECTIVES ATTITUDES – COMPORTEMENTS | Habiletés intellectuelles | CONCEPTS ET SAVOIRS | ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET SAVOIR FAIRE |
|--|---|---|---|--|
| ③ Résoudre des problèmes techniques propres à son domaine d'intervention en milieu naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de créativité • Faire preuve d'initiative • Faire preuve de dynamisme • Faire preuve de motivation • Avoir le sens des responsabilités | <ul style="list-style-type: none"> • Définition des problèmes • Établissement des buts • Collecte et traitement de l'information • Identification des relations • Établissement des critères pour fin de vérification. • Formulation de conclusions • Établissement de stratégies d'intervention | <ul style="list-style-type: none"> • Notions d'inventaire de l'air, de l'eau, du sol de la faune et de la flore • Notions de sécurité en milieu naturel • Notions de géomatique • Notions d'écologie • Normes. Lois et réglementation s'appliquant à son secteur d'intervention en particulier et aux autres secteurs • Notions et principes d'aménagement propres à son domaine d'intervention en milieu naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'inventaire de l'air, de l'eau, du sol, de la faune et de la flore |
| | | Foresterie | <ul style="list-style-type: none"> • Notions de sylviculture | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques sylvicoles (notamment la protection, la régénération et l'éducation des forêts) |
| | | Faune | <ul style="list-style-type: none"> • Notions d'aménagement de la faune et de son habitat • Notions de suivi de la faune et de son habitat | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'aménagement de la faune et des habitats • Techniques de suivi de la faune et des habitats |
| | | Patrimoine | <ul style="list-style-type: none"> • Notions d'étude de clientèle • Notions sur le patrimoine culturel • Notions d'activités d'interprétation • Notions d'aménagement • Notions récréotouristiques | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de mise en valeur • Techniques de conception • Techniques de construction et d'aménagement |
| | | Protection | <ul style="list-style-type: none"> • Notions de caractérisation de site • Notions de décontamination de l'eau, l'air et du sol • Notions de matière résiduelle | <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de « monitoring » • Techniques d'échantillonnage de l'eau, de l'air et du sol • Techniques d'analyse de l'eau, de l'air et du sol • Techniques d'intervention en situation normale et d'urgence • Application de lois et de règlements de l'environnement |

Profil de sortie du finissant en Techniques du milieu naturel

| OBJECTIF INTÉGRATEURS COMPÉTENCES | HABILITÉS SOCIOAFFECTIVES ATTITUDES – COMPORTEMENTS | Habiletés intellectuelles | CONCEPTS ET SAVOIRS | ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET SAVOIR FAIRE |
|--|--|---|--|--|
| ④ Établir une bonne communication avec les intervenants et les usagers | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le dialogue • Être empathique • Être respectueux • Être sincère • Savoir émettre son opinion dans une équipe de travail | <ul style="list-style-type: none"> • Observation • Synthèse • Formulation • Traduction de sa pensée dans un mode d'expression adaptée • Expression verbale et écrite • Capacité de comprendre les divers aspects des relations interpersonnelles dans ses activités professionnelles | <ul style="list-style-type: none"> • Processus de communication. verbale et non verbale • Processus de communication. écrite • Fonctions de la communication. • Notions d'animation et de gestion de conflits. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication de résultats • Application de stratégies de communication orale • Gestion d'équipes de travail • Cueillette d'informations auprès des intervenants et des usagers |
| ⑤ Travailler en équipe | <ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'ouverture d'esprit • Manifester de l'empathie • Développer la maîtrise de soi • Démontrer de l'écoute • Agir avec tolérance • Manifester de la confiance en soi et en l'autre • Démontrer son sens des responsabilités • Affirmer son leadership | <ul style="list-style-type: none"> • Observation • Argumentation • Négociation • Discernement • Concertation | <ul style="list-style-type: none"> • Notions de leadership • Notions de résolution de problèmes • Notions de dynamique de groupe • Éléments de négociation et de concertation | <ul style="list-style-type: none"> • Application des règles de travail d'équipe • Application des règles relatives à la tenue de réunion • Application d'un processus de consultation du public |
| ⑥ Poursuivre son développement professionnel et personnel | <ul style="list-style-type: none"> • S'adapter au changement au plan personnel et professionnel • Devenir polyvalent • Aller chercher les ressources pertinentes à sa croissance personnelle et à ses besoins professionnels • Maintenir son efficacité en situation tendue • Faire preuve de motivation à investir énergie et ressources dans une action professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion critique et évaluation de son expérience personnelle et professionnelle • Formulation de son adhésion aux valeurs et principes du développement durable • Identification des actions possibles pour favoriser son évolution personnelle et professionnelle • Reconnaissance de son rôle d'agent de changement dans l'exercice de sa profession | <ul style="list-style-type: none"> • Principes régissant les relations interpersonnelles dans le contexte d'exécution de travaux. • Impacts de l'application du développement durable dans son champ professionnel | <ul style="list-style-type: none"> • Grille d'autoévaluation de sa progression personnelle et professionnelle • Communication à ses pairs de son cheminement au regard du concept de développement durable (avant et après la réalisation du projet) |